

# Rapport de durabilité



**Exercice 2024-2025**



# PRÉAMBULE

Avec près de 800 collaborateurs répartis au sein du Groupe ANGEVIN, la diversité de nos entités et la nature opérationnelle de nos activités nous ont conduits à opter pour une approche pragmatique et cohérente en matière de reporting de durabilité. C'est pourquoi nous avons choisi de fonder notre analyse sur le module complet des normes de durabilité VSME (Voluntary Standard for Very Small and Medium-sized Enterprises), qui offre un cadre structuré et accessible, complété par des éléments clés issus de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) : modèle d'affaires et analyse de double matérialité.

Ce rapport a été établi sur la base des comptes consolidés. Ce choix s'inscrit dans une volonté de progrès clair et mesurable, en cohérence avec les exigences contemporaines en matière de responsabilité sociétale.

Une entreprise engagée dans une démarche  
**RESPONSABLE ET INNOVANTE**



Sébastien ANGEVIN

David ANGEVIN

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	4
1.1 Présentation du groupe	4
1.2 Organisation du groupe	8
<b>2. GOUVERNANCE DE DURABILITÉ</b>	10
2.1 Contexte de la démarche RSE	10
2.2 Description de la gouvernance RSE	11
2.3 Modèle d'affaires et chaîne de valeur	13
2.4 Dialogue avec les parties prenantes	15
2.5 Cotation des IRO et Analyse de Double Matérialité	16
2.6 Stratégie de durabilité	20
<b>3. ÉCONOMIE ET TERRITOIRE</b>	22
3.1 Achats et relations fournisseurs responsables	22
3.2 Conduite des affaires	24
3.3 Satisfaction clients et utilisateurs finaux	26
3.4 Partenariats locaux, réseaux, mécénat et sponsoring	28
<b>4. SOCIAL</b>	29
4.1 Dialogue social et conditions de travail	30
4.2 Prévention et sécurité	30
4.3 Montée en compétences	32
4.4 Marque employeur	33
4.5 Insertion et inclusion	34
4.6 Travailleurs de la chaîne de valeur	36
4.7 Engagement sociétal	37
<b>5. ENVIRONNEMENT</b>	39
5.1 Changement climatique	41
5.2 Énergie	46
5.3 Ressources et économie circulaire	48
5.4 Pollutions	54
5.5 Eau	55
5.6 Biodiversité	58
<b>6. Annexes</b>	61

# 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1.1 PRÉSENTATION DU GROUPE

La société ANGEVIN est un Groupe familial de construction du bâtiment. Spécialisées dans le gros œuvre et l'entreprise générale, les différentes filiales du Groupe sont implantées dans le Grand Ouest et l'Île de France et rayonnent sur toute la France. Créé en 1936, le Groupe réalise désormais un chiffre d'affaires de près de 290 millions d'euros.

Depuis bientôt 90 ans, le Groupe ANGEVIN cultive une identité fondée sur quatre valeurs fortes: l'humain, l'environnement, la proximité et la qualité. Ces piliers structurent notre engagement au quotidien et donnent du sens à nos actions.

L'humain est au cœur de notre entreprise familiale. Nous veillons à la sécurité, à la santé et à l'épanouissement de nos collaborateurs, tout en favorisant l'insertion professionnelle et la transmission des savoirs. Accueillir des jeunes en stage ou en alternance, accompagner les parcours, partager la passion du bâtiment: autant de gestes concrets qui traduisent notre volonté de faire grandir les talents.

Conscients des enjeux environnementaux liés à nos activités, nous agissons pour limiter notre empreinte. Chaque entité est accompagnée par un référent environnement, et des pratiques responsables sont mises en œuvre sur nos chantiers: tri des déchets, sélection rigoureuse des matériaux, utilisation d'huiles biosourcées, déploiement de véhicules électriques... Notre transition écologique est en marche.

Notre maillage territorial et l'autonomie de nos filiales nous permettent d'être proches de nos clients, de comprendre leurs attentes et d'y répondre avec réactivité. Cette proximité nourrit des relations de confiance, fondées sur la transparence et l'écoute.

Enfin, la qualité est une exigence partagée par toutes nos équipes. Elle se traduit par la rigueur dans la préparation des chantiers, le respect des méthodes, la maîtrise des risques et l'amélioration continue. Nos certifications Qualibat (pour l'ensemble de nos entités) et ISO 9001 (pour notre filiale Lépine TP) témoignent de notre engagement à livrer des ouvrages durables, conformes et performants.

### Les valeurs du groupe



L'HUMAIN



L'ENVIRONNEMENT



LA PROXIMITÉ



LA QUALITÉ

## LES AGENCES

Au 01/10/2025, le Groupe ANGEVIN est composé de 19 sociétés dont :

- 14 sociétés opérationnelles (SAS),
- 4 sociétés métiers (SAS),
- Une société mère (SARL).

Les sociétés LE BRIS et OUEST TRAVAUX SPECIAUX ont rejoint le groupe respectivement le 05/11/2025 et le 01/08/2025, et ne sont donc pas prises en compte dans le périmètre du présent rapport.

**Toutes les entités du Groupe sont implantées en France métropolitaine.**

Mentions légales	Code NACE
ANGEVIN, société par actions simplifiée au capital de 500.000 euros, dont le siège social est sis 79 Les Hameaux de la Rivière - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE, immatriculée sous le n°332 775 006 au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes,	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
ANGEVIN ENTREPRISE GENERALE BRETAGNE, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est sis 7 Route de Vezin à Rennes, immatriculée sous le n°750 352 262 au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes,	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
ANGEVIN ENTREPRISE GENERALE PAYS DE LA LOIRE, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est sis 3 Rue Maria Telkes - 44119 TREILLIERES, immatriculée sous le n°901 899 856 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes,	4120A Construction de maisons individuelles (cela devrait être le B)
ANGEVIN FORMATION, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis 79 Les Hameaux de la Rivière - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE, immatriculée sous le n°914 709 142 au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes,	8559A Formation continue d'adultes
ANGEVIN ILE DE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 1.165.000 euros, dont le siège social est sis 8/10 Rue des Frères Caudron - 78140 Vélizy Villacoublay, immatriculée sous le n°811 770 312 au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles,	4120B Construction d'autres bâtiments
ANGEVIN IMMOBILIER, société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros, dont le siège social est sis 79 Les Hameaux de la Rivière - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE, immatriculée sous le n°901 919 993 au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes,	6820B Location de terrains et d'autres biens immobiliers
ANGEVIN MATERIEL, société par actions simplifiée au capital de 397.000 euros, dont le siège social est sis 79 Les Hameaux de la Rivière - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE, immatriculée sous le n°495 193 419 au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes,	7732Z Location et location bail de machines et équipements pour la construction
ANGEVIN SERVICES, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis 79 Les Hameaux de la Rivière - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE, immatriculée sous le n° 948 355 870 au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes,	7022Z Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
ARMOR FTS, société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros, dont le siège social est sis 7 rue de La Clyde Zone Artisanale Porte Estuaire 44750 CAMPBON, immatriculée sous le n°534 890 298 au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Nazaire,	4399D Autres travaux spécialisés de construction
DONADA, société par actions simplifiée au capital de 315.480 euros, dont le siège social est sis 26 rue Jean Rouxel - ZAC de la Pentecôte - 44700 Orvault, immatriculée sous le n°489 287 367 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes,	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
JAFFRE, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est sis Zone d'activités de Keranna - 56500 Plelin, immatriculée sous le n°864 500 251 au Registre du Commerce et des Sociétés de Lorient,	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
LE BRIS, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros, dont le siège social est sis Moulin du Pont, 29170 Pleuven, immatriculée sous le n° 375 881 117 au Registre du Commerce et des Sociétés de Quimper,	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
LEPINE T.P., société par actions simplifiée au capital de 650.000 euros, dont le siège social est sis 92 rue de la Jaunaie - 44640 Le Pellerin, immatriculée sous le n°865 801 278 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes,	4299Z Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.
MORIN BATIMENT, société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros, dont le siège social est sis 16 Rue Max Le Bail 22000 Saint-Brieuc, immatriculée sous le n° 434 194 296 au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Brieuc,	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
MRC CONSTRUCTIONS, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est sis 164 rue Charles Combes - Saint Hilaire de Loulay - 85615 Montaigu, immatriculée sous le n°334 785 011 au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche sur Yon,	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
OUEST TRAVAUX SPECIAUX, société par actions simplifiée au capital de 80.000 euros, dont le siège social est sis 9 rue du Chêne Lassé, 44800 Saint-Herblain, immatriculée sous le n° 844 792 671 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes,	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
PERSONNIC, société par actions simplifiée au capital de 250.000 euros, dont le siège social est sis 10 impasse Kerbolo - 22540 Louargat, immatriculée sous le n°303 274 716 au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Brieuc,	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
HUCHET, société par actions simplifiée au capital de 115.000 euros, dont le siège social est sis Les Métairies 35530 Brécé, immatriculée sous le n° 353 784 556 au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes,	4399C Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment
SOCIETE D'INVESTISSEMENT ANGEVIN, société à responsabilité limitée au capital de 4.800.000 euros, dont le siège social est sis 79 Les Hameaux de la Rivière - 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE, immatriculée sous le n°437 628 423 au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes,	7010Z Activités des sièges sociaux

# IMPLANTATIONS



## CHIFFRES CLÉS

	<b>CA 2023-2024(k\$)</b>	<b>CA 2024-2025(k\$)</b>	<b>ETP au 31.12.24</b>
<b>Angevin SAS</b>	35 863	34 196	129
<b>Angevin E.G Bretagne</b>	35 955	28 068	41
<b>Angevin E.G Pays de la Loire</b>	11 645	8 205	16
<b>Angevin formation</b>	0	0	1
<b>Angevin Ile de France</b>	36 466	33 807	68
<b>Angevin immobilier</b>	5 628	831	2
<b>Angevin matériel</b>	0	0	16
<b>Angevin services</b>	0	0	43
<b>Armor FTS</b>	0	5 367	17
<b>Donada</b>	43 594	37 845	104
<b>Jaffré</b>	25 406	27 835	75
<b>Lépine TP</b>	17 572	12 761	46
<b>Morin bâtiment</b>	0	4 546	26
<b>MRC construction</b>	13 601	9 707	44
<b>Personnic</b>	33 834	28 981	109
<b>Huchet</b>	0	3 101	20
<b>Société d'investissement angevin</b>	0	0	3
<b>Total Groupe Angevin</b>	<b>259 563</b>	<b>235 250</b>	<b>760</b>

## 1.2 ORGANISATION DU GROUPE

---

Les différentes structures opérationnelles du Groupe sont des sociétés par actions simplifiées, présidées par une personne morale, la SOCIETE D'INVESTISSEMENT ANGEVIN, holding du Groupe éponyme qui en détient la totalité des titres sauf exception.

Chacune de ces structures est donc présidée par l'un des co-gérants, qui dispose de tous pouvoirs.

Des assemblées générales d'associés ont lieu dans chacune des structures pour des sujets courants (approbation des comptes) ou extraordinaires chaque année. A ces assemblées sont présents les Co-gérants, les conseils externes, la Direction Administrative et Financière et la Direction Juridique.

L'actionnariat du Groupe ANGEVIN est familial et les décisions sont prises par les Co-gérants en lien avec leurs Directeurs d'Agence ou de fonctions support.

Les instances de gouvernance sont clairement définies avec des attributions distinctes :

- Comité de Décisions Stratégiques trimestriel fixant les orientations générales du Groupe (exploitation, immobilier, croissances externes, investissements), composé des Co-gérants, des conseils externes et des Directeurs SIA
- Comités de Direction mensuels avec l'ensemble des Directeurs d'Agence ou de fonctions support du Groupe.

L'ensemble des Directeurs d'agences ou de services relaient ensuite dans leurs propres structures les informations recueillies lors des comités de direction afin que l'information puisse être diffusée et partagée aux collaborateurs du Groupe.

Les managers et chefs d'équipe jouent un rôle clé dans la communication interne à travers les différentes réunions de coordination. Un service dédié porte également la réalisation d'un journal interne édité tous les 6 mois, ainsi qu'une newsletter interne bimestrielle, mise en place en septembre 2024, afin de partager des informations utiles pour l'ensemble de nos collaborateurs. L'accessibilité de cette newsletter a été particulièrement étudiée afin de toucher nos personnels de chantier qui peuvent y accéder via un QR code affiché sur les chantiers. Enfin, l'outil collaboratif Yammer est également utilisé par nos collaborateurs pour partager les informations en interne.

Cette structuration claire a permis de créer les conditions d'une appropriation collective de la démarche RSE. En parallèle, nos engagements en matière de conformité et d'éthique des affaires (RGPD, Sapin 2) ont été validés au plus haut niveau et intégrés dans les processus de gouvernance.

L'implication active de la Direction dans l'élaboration et le suivi des plans d'actions traduit une volonté forte : faire de la RSE un levier structurant, au service des objectifs nationaux et de la transformation du Groupe. C'est dans cette dynamique que s'est progressivement construite la gouvernance de durabilité, garante de la cohérence et de l'intégration de nos engagements à tous les niveaux de l'entreprise.

## SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ANGEVIN

### DIRECTION

Daniel ANGEVIN  
Cogérant

Sébastien ANGEVIN  
Cogérant

David ANGEVIN  
Cogérant



### BÂTIMENT



### FONDATION & TRAVAUX SPECIAUX



### TRAVAUX PUBLICS



### FORMATION



### IMMOBILIER



### SUPPORTS FONCTIONS



# 2. GOUVERNANCE DE DURABILITÉ

## 2.1 CONTEXTE DE LA DÉMARCHE RSE

La performance globale d'une entreprise aux valeurs familiales s'appuie sur plusieurs facteurs :

- Les relations qu'elle entretient avec son écosystème
- Sa contribution au bien-être global
- Le niveau d'innovation et de qualité dont elle fait preuve
- La préservation de l'environnement
- Sa compétitivité sur les marchés

Le Groupe ANGEVIN l'a bien compris et y travaille depuis de nombreuses années dans une logique de Responsabilité Sociétale. La finalité étant de contribuer au bien-être et au développement du territoire tout en assurant sa pérennité.

« Bâtir un Avenir Commun, avec humanité, respect et préservation de l'Environnement, tels sont les engagements forts que le Groupe veut au service du territoire et au service de ses talents. »

Depuis 2022, le Groupe a souhaité structurer davantage sa démarche en se faisant accompagner par une agence spécialisée en RSE et en créant une direction RSE & Ingénierie, ainsi qu'un poste dédié de chargé de mission RSE.

Après un diagnostic précis, relevant les bonnes pratiques du Groupe et ses axes de progrès, la politique RSE a été déterminée de manière collective en intégrant le point de vue des parties prenantes internes et externes (13 parties prenantes externes consultées et 226 collaborateurs impliqués).

Le périmètre d'application de la démarche RSE comprend les sociétés d'exploitation et les SCI porteuses de l'immobilier d'exploitation.

## 2.2 DESCRIPTION DE LA GOUVERNANCE RSE

Les enjeux RSE du Groupe sont organisés autour de 5 piliers :

- SOCIAL
- ENVIRONNEMENT
- GOUVERNANCE
- ÉCONOMIE
- TERRITOIRE

Une gouvernance structurée autour de la démarche RSE a été mise en place depuis 2023, afin de favoriser l'implication de tous nos collaborateurs et la transversalité. Un plan d'actions RSE est déployé sur 3 ans, jusqu'en 2026.

Le Groupe ANGEVIN souhaite valoriser et concrétiser son engagement sociétal afin de :

- Contribuer à l'effort collectif en termes de lutte contre le dérèglement climatique
- Répondre aux attentes de ses parties prenantes
- Tendre vers un modèle économique plus durable

La responsabilité sociétale au sein de notre Groupe est portée par une gouvernance solide, articulée autour du Directeur RSE & Ingénierie et d'une Chargée de mission RSE. Cette équipe est soutenue par un comité de pilotage RSE, réuni tous les 2 mois et regroupant la direction générale adjointe, la direction des ressources humaines, la direction juridique et la direction QHSSE. Le COPIL RSE fixe les objectifs annuels, arbitre les priorités et veille à la cohérence opérationnelle avec les orientations données par les Co-gérants.



Pour accompagner le déploiement et l'avancement du plan d'action RSE sur le terrain, un groupe dédié de 25 pilotes RSE a été constitué, au plus près des réalités opérationnelles. Ces acteurs clés assurent un suivi régulier des actions et contribuent activement à l'atteinte des objectifs fixés, garantissant ainsi une approche cohérente, collaborative et impactante à tous les niveaux de l'organisation.

Pour renforcer l'ancrage local de notre démarche de responsabilité sociétale, le Groupe s'appuie également sur un réseau de 16 ambassadeurs RSE. Véritables relais de terrain, ces ambassadeurs instaurent une culture durable, relaient les engagements du Groupe, mettent en place des actions locales et restent à l'écoute des parties prenantes. Leur fonctionnement repose sur une dynamique collaborative, animée par une visio mensuelle et un canal d'échange via Teams. Ce réseau contribue à faire vivre la démarche RSE au quotidien, de manière concrète, partagée et évolutive, au sein de l'ensemble de nos agences.

Grâce à cet écosystème structuré, la démarche RSE s'enracine durablement dans les pratiques du Groupe, dans une logique d'amélioration continue, cohérente et fédératrice.

## Interview de Romain CORBEL, Ingénieur Méthodes et Ambassadeur RSE



« Être ambassadeur RSE, c'est avant tout porter les valeurs de la démarche au sein de mon service », explique Romain. « Je fais le relais des actions de sensibilisation auprès de mes collègues et je fais partie d'un réseau d'une quinzaine d'ambassadeurs répartis sur nos sites en Bretagne, Pays-de-la-Loire et Île-de-France. Ce qui me motive, c'est de progresser, mieux comprendre la stratégie de l'entreprise et m'impliquer dans une démarche qui a du sens. Ce que le réseau des ambassadeurs RSE m'apporte ? Partager les bonnes pratiques, favoriser la transversalité et tisser des liens avec mes collègues. »

## 2.3 MODÈLE D'AFFAIRES ET CHAÎNE DE VALEUR



### Modèle d'affaires



Bâtir un Avenir Commun avec Humanité, Respect et Préservation de l'environnement, tels sont les engagements forts que le Groupe veut au service de ses talents, au service du territoire, et au service de ses clients

#### NOS METIERS :

- Gros Œuvre
- Entreprise Générale & Conception Réalisation
- Génie Civil
- Réhabilitation
- Travaux et Services

#### NOS RESSOURCES :

##### Humaines :

- 2 co-gérants
- 760 ETP au 31/12/2024
- 693 CDI / 67 alternants
- Intérim : 350 000 heures

##### Financières :

- Entreprise 100% familiale
- 18 filiales et une holding
- CA : 235 250 k€

##### Géographiques :

- 16 Sites d'implantation situés en Bretagne, Pays-de-la-Loire et Ile-de-France

##### Techniques / Intellectuelles :

- 1 Centre de formation QUALIOP
- 1 pôle d'ingénierie
- 1 filiale gérant le matériel
- 1 atelier de préfabrication béton

##### Matérielles (en propre) :

- 66 Grues
- 1300 Bungalows
- 19 engins de chantier
- 470 véhicules < 3,5 T et 18 poids lourds
- 685 banches et 20000 étais
- Divers accessoires et éléments de sécurité

##### Achats :

- 180 M€ d'achats dont
  - > 31 % de matériaux
  - > 46 % de sous-traitance
  - > 15 % d'achats de services
  - > 6 % de location de matériel
- > Les principaux matériaux :
  - 454 574 tonnes de béton prêt à l'emploi
  - 50 837 tonnes de béton préfa
  - 8 158 tonnes d'acier
  - 53 475 tonnes d'agrégats (sable, graviers)

#### NOS ACTIVITES :

**60%** Gros Œuvre (depuis 1936)  
(Industrie 39% – Tertiaire 31% – Habitat 30%)

NEUF	REHABILITATION	PREFABRICATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises : ANGEVIN SAS, JAFFRE, PERSONNIC, DONADA, HUCHET, MRC</li> <li>• Effectifs : 474</li> <li>• CA : 128 M€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises : MORIN, &lt;10% du CA des autres filiales GO</li> <li>• Effectifs : 26 (Morin)</li> <li>• CA : 7,6 M€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprise : MRC CONSTRUCTIONS</li> <li>• Site de production : Montaigu (85)</li> <li>• Effectifs : 6</li> <li>• CA : 850 k€</li> </ul>

**CLIENTS (en % du CA)**  
 • Privé : 78%  
 • Public 22%

**30%** Entreprise Générale (depuis 2012)  
(Industrie 7% – Tertiaire 48% – Habitat 45%)

NEUF	REHABILITATION	TRAVAUX SERVICES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises : Angevin Entreprise Générale Bretagne, Pays de la Loire, et ANGEVIN Ile de France</li> <li>• Effectifs : 119</li> <li>• CA : 54 M€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises : Angevin EG Bretagne, Pays de la Loire, Angevin IDF</li> <li>• Effectifs : non distingué du neuf</li> <li>• CA : 16 M€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprise : Angevin EG Bretagne</li> <li>• Effectifs : 6</li> <li>• CA : 3 M€</li> </ul>

**CLIENTS (en % du CA)**  
 • Privé : 60%  
 • Public 40%

**9%** Génie Civil (depuis 2005)  
(Public 62% – Privé 38%)

NEUF	REHABILITATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises : LEPINE TP, ARMOR FTS</li> <li>• Effectifs : 63</li> <li>• CA : 17,6 M€</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprise : ARMOR FTS</li> <li>• Effectifs : 17 (idem Neuf)</li> <li>• CA : 400 k€</li> </ul>

**1%** Immobilier (depuis 2022)

Clients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privé / Promoteurs (B2B)</li> <li>• Privé / Particuliers (B2C)</li> </ul>

#### NOS PARTIES PRENANTES EXTERNES :

- Clients BtoB & BtoC
- Actionnaires
- Fournisseurs/Prestas/Sous-traitants
- Partenaires (architectes, BE)
- Réseaux et fédérations professionnelles
- Concurrents
- Organismes financiers & assurances
- Collectivités locales

#### + NOS IMPACTS : -

- Emploi local
- Création de lieux de vie commun ou d'ouvrages nécessaires à la Collectivité
- Consommation Ressources, Eau
- Emissions GES
- Artificialisation des sols
- Biodiversité

#### NOS SAVOIR-FAIRE :

- Ouvrages fonctionnels et tertiaires
- Industries et surfaces commerciales
- Habitat – Résidentiel – EHPAD
- Génie civil hydraulique, éolien et Ouvrages d'Art

#### VALEUR CREEE / VALEUR ALTEREE :

##### Pour nos clients :

- Créée :**
- 545 chantiers / 3 régions
  - 9 clients sur 10 satisfaits

##### Pour l'environnement

- Créée :** 21 chantiers certifiés / 31 chantiers à valeur ajoutée environnementale (éoliennes, ombrières, STEP/UPEP...)
- Altérée :**
- Emissions GES : 96 697 TeqCO<sub>2</sub>
  - 5 587 tonnes de déchets de chantiers

##### Pour nos salariés :

- Créée :**
- Emplois :
    - bilan entrées/sorties : 86/69
    - recrutement : 85 CDI, 1 CDD
    - 149 stagiaires dont 67 alternants accueillis en 2024 ; 82 % ont été embauchés (parmi ceux ouverts au marché de l'emploi)
  - Compétences :
    - 9642 h de formation dispensées :
    - 191 collaborateurs formés
  - Insertion :
    - Plus de 30 000 heures d'insertion réalisées sur nos chantiers en 2024
    - Implication dans les GEIQ régionaux
    - Adhésion à des associations en faveur de l'emploi

##### Altérée :

- Santé / sécurité :
  - 78 Accidents du travail
  - TF : 54,7
  - TG : 3,46

##### Pour nos fournisseurs / sous-traitants :

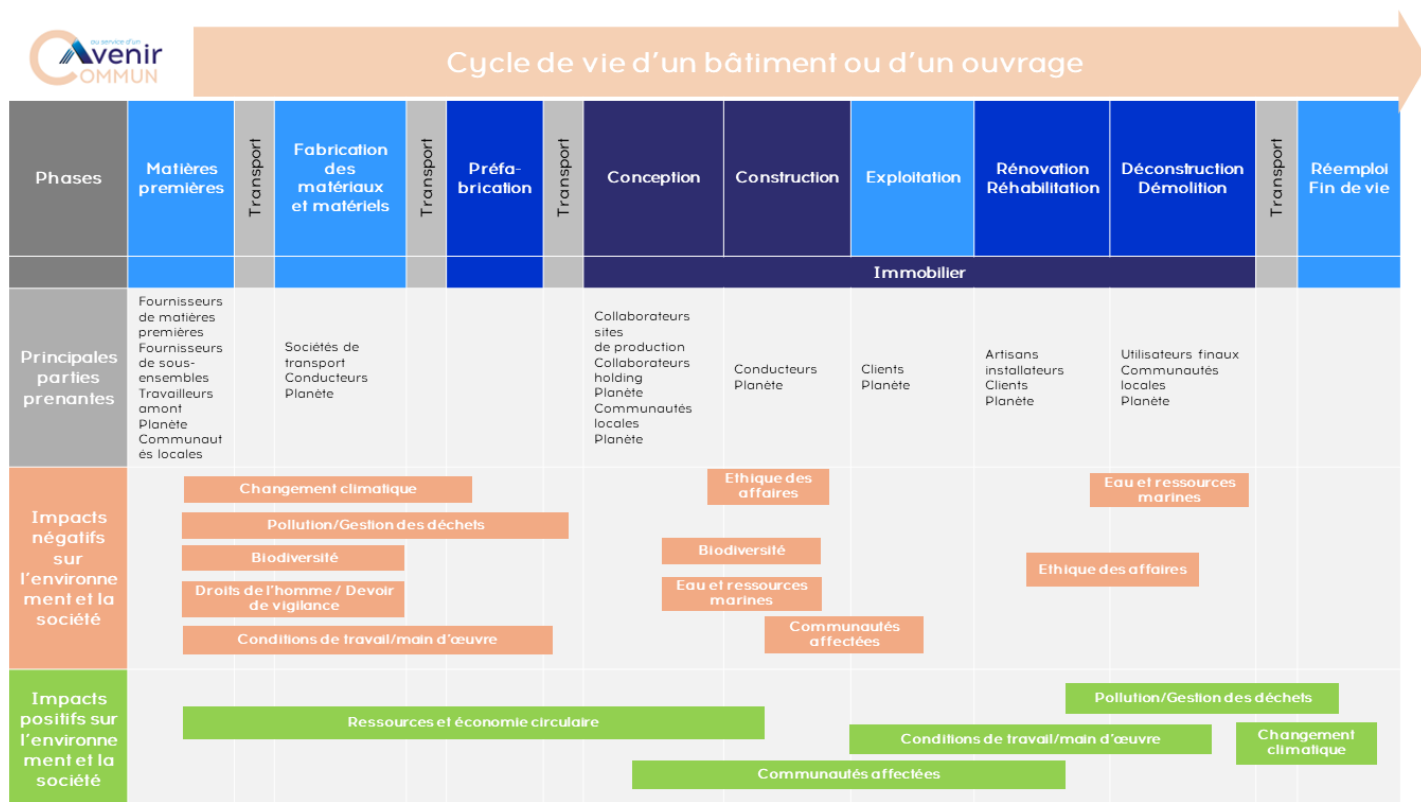
- Créée :**
- 7408 fournisseurs dont + 80% locaux
  - Distance moyenne à nos chantiers : 50 kms

##### Pour le territoire :

- Créée :**
- > Relation écoles : 8 en 2025; 76 étudiants accueillis
  - > Sponsoring / mécénat : 307 k€ en 2024
  - > taxe d'apprentissage versée: 174 k€

Sources données : RH & social : année civile 2024, autres données : exercice 24/25

En partenariat avec l'Agence Déclic, nous avons travaillé sur la construction de notre chaîne de valeur responsable. Nous avons tout d'abord structuré le cycle de vie d'un bâtiment ou d'un ouvrage afin de visualiser l'ensemble des étapes clés - de l'extraction des matières premières au réemploi et à la fin de vie - et d'identifier les leviers d'action à chaque phase.



Cette approche systémique est essentielle pour comprendre les impacts environnementaux et sociaux associés à notre activité, mais aussi pour orienter nos choix vers des pratiques plus durables.

Chaque étape du cycle mobilise des parties prenantes spécifiques (industriels, maîtres d'ouvrage, collectivités, usagers...) et génère des risques comme des opportunités: émissions de gaz à effet de serre, consommation de ressources, atteintes à la biodiversité, mais aussi insertion professionnelle, innovation circulaire et amélioration du cadre de vie.

En cohérence avec notre modèle d'affaires, notre chaîne de valeur responsable s'articule ainsi autour de cinq grandes étapes, avec plusieurs leviers d'actions :

### 1. La conception bas carbone et circulaire

- Intégration des enjeux de durabilité dès la phase amont (ACV, variantes bas carbone, réemploi).
- Collaboration étroite avec les maîtres d'œuvre et les clients pour coconstruire des solutions responsables

### 2. Le choix des matériaux et des partenaires

- Sélection de fournisseurs engagés, recours aux filières locales et biosourcées.
- Développement du réemploi et des matériaux à faible impact environnemental

### 3. La production et réalisation des chantiers

- Mise en œuvre de pratiques vertueuses dans la gestion des chantiers (gestion des déchets, sobriété énergétique, prévention des pollutions...)

#### 4. La valorisation des ressources humaines et des impacts sociaux

- Formation interne, insertion professionnelle, valorisation des parcours.
- Déploiement de la marque employeur et promotion de la diversité.

#### 5. L'usage et la prolongation de la durée de vie des ouvrages

- Suivi des performances environnementales et sociales des ouvrages
- Contribution à l'utilité sociale des projets (logements étudiants, sociaux, stations de traitement d'eau, ...).

## 2.4 DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

En 2023, un travail d'échange avec les parties prenantes externes a été réalisé de manière à intégrer leurs points de vue et ainsi éclairer les prises de décision. Le même travail a été réalisé en interne auprès de l'ensemble des collaborateurs par le biais d'une enquête, en vue de coconstruire notre démarche RSE.

L'ambition est de poursuivre ce dialogue structuré dans la durée afin que la démarche RSE du Groupe soit partagée et intégrée par le plus grand nombre d'acteurs.

<b>Synthèse de nos parties prenantes</b>	<b>Qui ?</b>	<b>Mode de dialogue actuel</b>
<b>Internes</b>	Collaborateurs, encadrements, direction, CSE	Questionnaire RSE 2023, ateliers collaboratifs, gouvernance partagée RSE
<b>Clients</b>	Donners d'ordre publics et privés	Questionnaire de satisfaction client, échanges projets, exigences contractuelles
<b>Utilisateurs finaux</b>	Occupant ou aquéreurs (promotion immobilière)	Enquetes ponctuelles, retour via promoteurs
<b>Fournisseurs et sous-traitant</b>	Entreprises partenaires dans la chaîne de valeur	Questionnaire RSE, audits de conformité, clauses contractuelles, échanges opérationnels
<b>Collectivités et territoires</b>	Communes, intercommunalités, services techniques	Réunions de chantier, concertation publique, partenariats locaux
<b>Concurrents</b>	Entreprises du secteur	Echanges via fédération professionnelles
<b>Créanciers</b>	Banques, organismes financiers	Reporting financier, audits, négociations contractuelles
<b>Etat et autorités</b>	Services fiscaux, inspection du travail, organismes de contrôle	Respect des obligations légales, contrôles, transmission des dossiers
<b>Intermédiaires</b>	Angeces ou tiers poncutels	Relations limmitées, contractualisation spécifique
<b>Communautés affectées</b>	Riverains, associations locales	Concertation préalable, information chantier, médiation en cas de nuisances

Tableau 2 : Synthèse de nos principales parties prenantes et mode de dialogue actuel

L'ensemble de ces échanges avec nos Parties Prenantes nous a aidé à identifier nos principaux Impacts Risques et Opportunités.

## 2.5 COTATION DES IRO ET ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Le Groupe ANGEVIN a construit sa matrice de double matérialité, permettant de hiérarchiser les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, de gouvernance et en lien avec le territoire selon 2 critères :

- La matérialité financière : en quoi ce sujet de durabilité peut-il impacter la pérennité de l'entreprise ?
- La matérialité d'impact : en quoi l'entreprise a-t-elle un impact sur ce sujet ?

Cela nous a permis d'avoir une vision commune sur nos impacts, risques et opportunités (IRO) dans une logique de développement durable en élargissant la réflexion à des enjeux extra-financiers et de long terme.

Cette approche permet d'identifier, d'évaluer et de prioriser les sujets les plus significatifs afin de les traduire en actions concrètes et cohérentes. Étroitement liée à la notion de "matérialité", elle vise à distinguer les enjeux stratégiques des sujets secondaires, en tenant compte des attentes des parties prenantes et des impacts directs des activités du Groupe.

L'ambition est d'actualiser ce travail régulièrement, en lien avec le modèle d'affaires et la chaîne de valeur du Groupe, afin d'améliorer la veille stratégique, le contrôle interne et la gestion de nos risques.

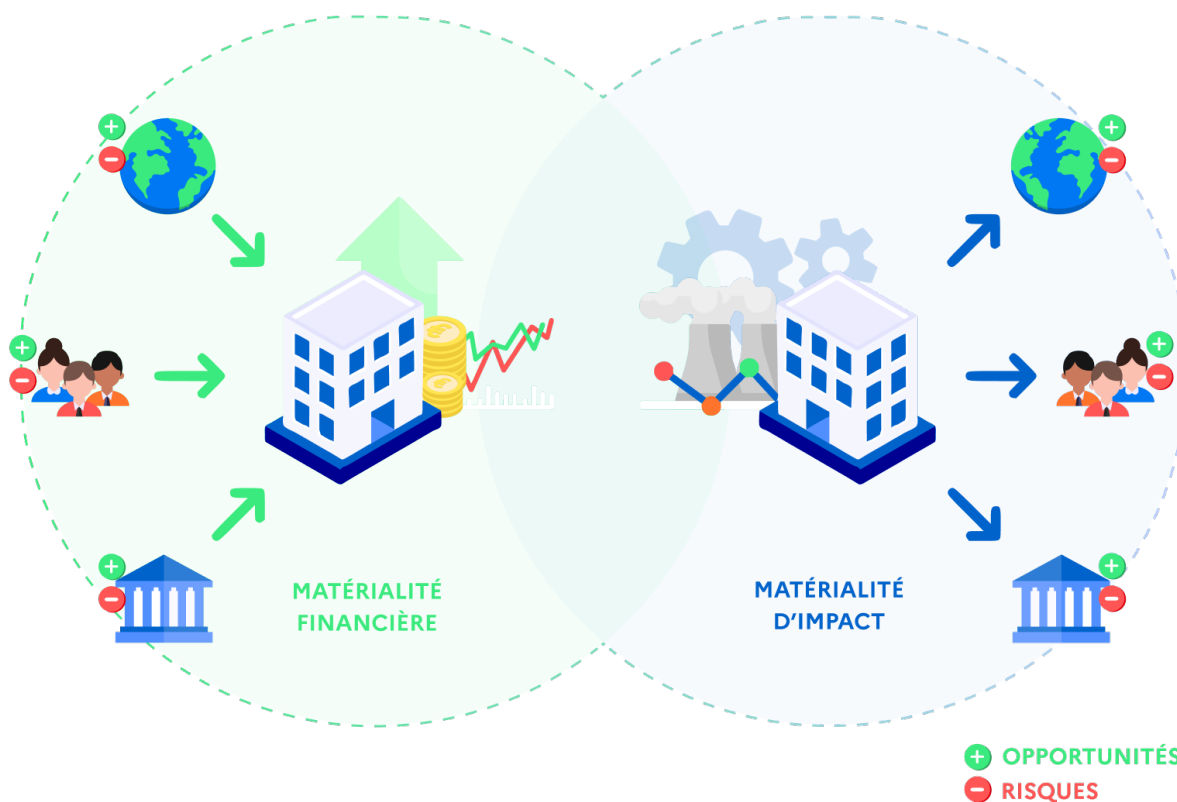


Figure 1 : Principes de la double-matérialité. Source Portail RSE

## MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES ENJEUX MATÉRIELS

La cotation des IRO a été réalisée en collaboration avec l'agence Déclic, selon une méthodologie rigoureuse, puis validée par le COPIL RSE en juin 2025. Cette analyse se base sur trois dimensions clés :

- Les **Impacts** positifs ou négatifs sur l'environnement et les populations,
- Les **Risques** auxquels l'entreprise est confrontée ou susceptible de l'être (climatiques, réglementaires, financiers...),
- Les **Opportunités** de développement dans un contexte de transition (évolution des attentes des consommateurs, innovations technologiques...).

Cela nous a permis d'avoir une vision commune sur nos impacts, risques et opportunités (IRO) dans une logique de développement durable en élargissant la réflexion à des enjeux extra-financiers et de long terme.

Cette approche permet d'identifier, d'évaluer et de prioriser les sujets les plus significatifs afin de les traduire en actions concrètes et cohérentes. Étroitement liée à la notion de "matérialité", elle vise à distinguer les enjeux stratégiques des sujets secondaires, en tenant compte des attentes des parties prenantes et des impacts directs des activités du Groupe.

Les IRO ont été définis selon les catégories et référentiels de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), en cohérence avec les normes ESRS et les thématiques de durabilité qui en découlent.

<b>E1 : Changement climatique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation au changement climatique</li> <li>• Atténuation du changement climatique</li> <li>• Energie</li> </ul>	<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions de travail</li> <li>• Egalité de traitement et égalité des chances pour tous</li> <li>• Autres droits liés au travail</li> </ul>
<b>E2 : Pollution</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollution de l'air</li> <li>• Pollution des eaux</li> <li>• Pollution des organismes vivants et des ressources alimentaires</li> <li>• Substances préoccupantes et très préoccupantes</li> <li>• Microplastiques</li> </ul>	<b>S2 : Travailleurs de la chaîne de valeur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions de travail</li> <li>• Egalité de traitement et égalité des chances pour tous</li> <li>• Autres droits liés au travail</li> </ul>
<b>E3 : Ressources aquatiques et marines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommation d'eau</li> <li>• Prélèvements d'eau</li> <li>• Rejet des eaux</li> <li>• Extraction et utilisation des ressources marines</li> </ul>	<b>S3 : Communautés affectées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits économiques, sociaux et culturels des communautés</li> <li>• Droits civils et politiques des communautés</li> </ul>
<b>E4 : Biodiversité et écosystèmes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vecteurs d'incidence directs de la perte de biodiversité</li> <li>• Incidences sur l'état des espèces</li> <li>• Incidences sur l'étendue et l'état des écosystèmes</li> <li>• Incidences et dépendances sur les services écosystémiques</li> </ul>	<b>S4 : Consommateurs et utilisateurs finaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incidences liées aux informations sur les consommateurs et/ou utilisateurs finaux</li> <li>• Sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux</li> <li>• Inclusion sociale des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux</li> </ul>
<b>E5 : Economie circulaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources entrantes, y compris l'utilisation des ressources</li> <li>• Ressources sortantes liées aux produits et services</li> <li>• Déchets</li> </ul>	<b>G1 : Conduite des affaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Culture d'entreprise</li> <li>- Protection des lanceurs d'alerte</li> <li>- Bien-être animal</li> <li>- Engagement politique</li> <li>- Gestion des relations avec les fournisseurs</li> <li>- Corruption et versement de pots de vin</li> </ul>

Tableau 2 : Liste des sujets de durabilité étudiés

# MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES ENJEUX MATÉRIELS

## CRITÈRES DE COTATION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

GRAVITE		Note
Ampleur potentielle des effets financiers à court moyen et long terme	Intensité financière faible	1
	Intensité financière modérée	2
	Intensité financière forte	3
	Intensité financière très forte	4

PROBABILITE (Occurrence x Temporalité) / 2			
Occurrence		Note	
Événement qui peut se produire à horizon 5 ans et plus	Rien ne laisse penser que l'évènement surviendra	Improbable	1
Événement qui peut se produire à horizon 2-5 ans	L'évènement pourrait survenir	Peu probable	2
Événement qui peut se produire à horizon 1-2 ans	L'évènement a de fortes chances de survenir	Probable	3
Événement qui peut se produire à horizon 0-1 an	L'évènement surviendra	Très probable à certain	4

GRAVITE	
1 - Intensité financière faible	< 50 k€
2 - Intensité financière modérée	entre 50 et 250 k€
3 - Intensité financière forte	entre 250 et 500 k€
4 - Intensité financière très forte	> 500 k€

Temporalité		Note	
Vision à court, moyen et long terme	Long terme - plus de 5 ans	1	
	Moyen terme - 2 à 5 ans	2	
	Court terme - 1 à 2 ans	3	
	Immédiat - moins d'un an	4	

Seuils définis par la Direction pour le Groupe ANGEVIN

COTATION IMPACT (Gravité x Probabilité) / 2		Note
Cotation des risques ou opportunités	Minimal	≥ 1 < 2
	Moyen	≥ 2 < 3
	Significatif	≥ 3 < 3,5
	Critique	≥ 3,5

## CRITÈRES DE COTATION DES IMPACTS

GRAVITE		
Ampleur (intensité)		Note
Niveau de gravité si négatif ou bénéfique apporté si positif	Impact faible	1
	Impact modéré	2
	Impact fort	3
	Impact critique	4
Portée (étendue)		Note
Le périmètre affecté par les impacts	Limité (un ou plusieurs individus)	1
	Modérément répandu (un ou plusieurs sites)	2
	Très répandu (toute l'entreprise)	3
	Global/total (la planète)	4
Irrémediabilité (réparabilité)		Note
Uniquement impacts négatifs : niveau de réparabilité des impacts négatifs en cas d'occurrence	Facilement réversible	1
	Réversible avec des efforts ou sur le moyen terme	2
	Très difficile d'y remédier	3
	Irréversible	4

PROBABILITE (Occurrence x Temporalité) / 2			
Occurrence		Note	
Événement qui peut se produire à horizon 5 ans et plus	Rien ne laisse penser que l'évènement surviendra	Improbable	1
Événement qui peut se produire à horizon 2-5 ans	L'évènement pourrait survenir	Peu probable	2
Événement qui peut se produire à horizon 1-2 ans	L'évènement a de fortes chances de survenir	Probable	3
Événement qui peut se produire à horizon 0-1 an	L'évènement surviendra	Très probable à certain	4

COTATION IMPACT (Gravité x Probabilité) / 2		Note
Cotation de l'impact	Minimal	≥ 1 < 2
	Moyen	≥ 2 < 3
	Significatif	≥ 3 < 3,5
	Critique	≥ 3,5

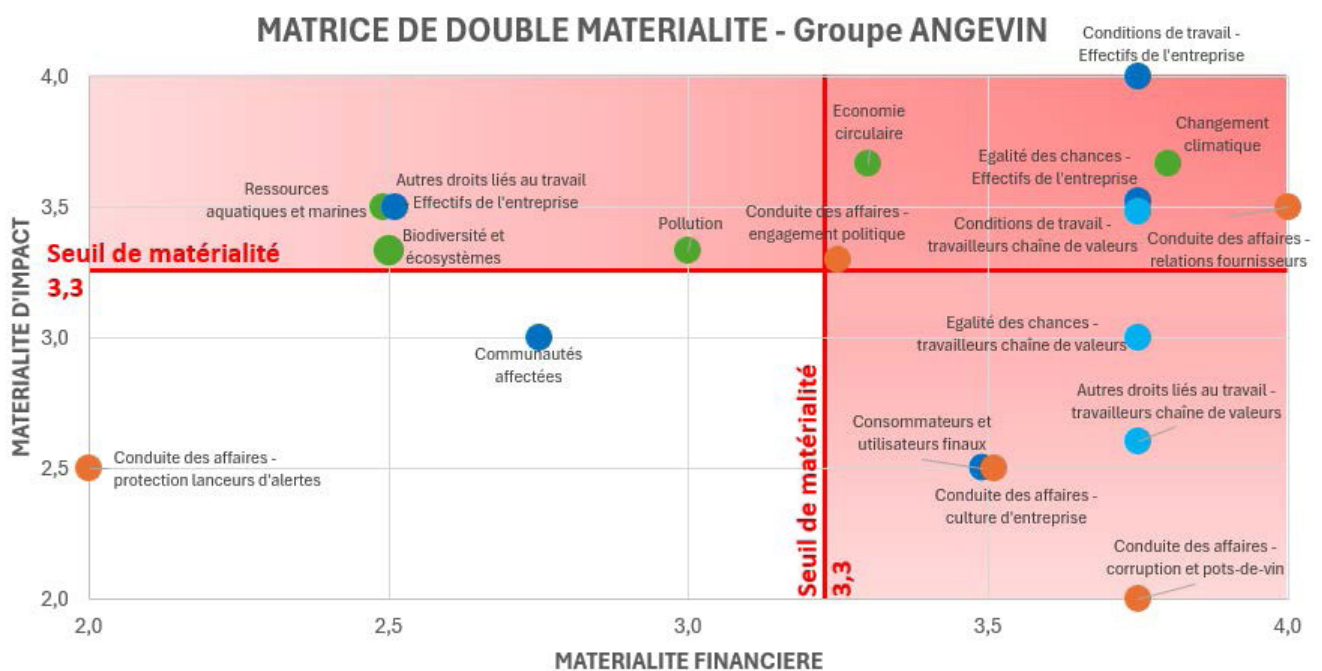
Temporalité	Note
Long terme - plus de 5 ans	1
Moyen terme - 2 à 5 ans	2
Court terme - 1 à 2 ans	3
Immédiat - moins d'un an	4

Figure 3 : Détail des critères de notation des enjeux de durabilité

## MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

À l'issue de l'analyse des enjeux de durabilité et de leur cotation selon des critères d'impact et de sensibilité, le Groupe ANGEVIN a consolidé ces résultats dans une matrice de double matérialité nous permettant de cartographier nos enjeux de durabilité prioritaires.

Ce support visuel permet de croiser les enjeux les plus significatifs pour nos parties prenantes avec ceux qui influencent directement la performance et la résilience de l'entreprise. Afin de concentrer nos efforts sur un nombre pertinent de sujets à fort enjeu, nous avons retenu un seuil de matérialité à 3,3. Cette approche nous permet de prioriser efficacement nos actions, de structurer notre gouvernance RSE et de renforcer la cohérence de notre trajectoire de durabilité.



Sur le volet environnemental, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la gestion des ressources et la valorisation des déchets apparaissent comme des priorités majeures.

Côté social, les conditions de travail, la santé-sécurité et le développement des compétences – tant pour nos collaborateurs que pour les travailleurs de la chaîne de valeur – sont au cœur de nos préoccupations.

Enfin, en matière de gouvernance, la gestion responsable des relations fournisseurs et la prévention de la corruption constituent des enjeux clés pour garantir l'éthique et la conformité de nos pratiques.

Ces enjeux prioritaires constituent le socle de notre stratégie de durabilité, en orientant nos engagements et nos plans d'action vers les domaines où notre impact est le plus significatif et notre responsabilité la plus engagée.

## 2.6 STRATÉGIE DE DURABILITÉ

---

Les enjeux prioritaires identifiés dans notre matrice de double matérialité ont servi de socle à la définition de notre stratégie de durabilité pour la période 2025-2030. Cette stratégie traduit notre volonté d'intégrer pleinement les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans nos activités, nos décisions et notre culture d'entreprise.

Au-delà de conserver la culture de l'entreprise dans la durée, l'objectif est de maintenir et valoriser notre implication locale forte et reconnue, en étant exemplaire sur l'éthique des affaires et en structurant des relations partenariales fortes avec nos clients et fournisseurs.

Amélioration continue des conditions de travail, gestion rigoureuse des compétences, entretien de relations partenariales solides avec nos clients et fournisseurs et stratégie de décarbonation ambitieuse : les plans d'action mis en œuvre mobilisent l'ensemble de nos équipes autour de leviers concrets.

Véritable levier de transformation, la stratégie de durabilité permet d'établir une vision à long terme et d'orienter les initiatives vers une croissance responsable et durable. Elle favorise la réduction des coûts, stimule l'innovation, facilite l'attractivité et la fidélisation des talents, tout en renforçant la résilience de l'organisation face aux risques. Cette approche incarne une volonté affirmée d'agir en acteur conscient et engagé, dans un monde en constante évolution.

La stratégie de durabilité du Groupe repose sur une organisation multi-niveaux, portée par une gouvernance forte et des acteurs engagés à tous les échelons. Les Co-gérants impulsent la dynamique en intégrant la RSE au cœur du projet d'entreprise, définissant les orientations à cinq ans et favorisant des engagements concrets comme le mécénat et le sponsoring. Le Comité de Direction (CODIR) agit comme relais stratégique, assurant le déploiement de la démarche dans chaque direction et agence, soutenant les pilotes et ambassadeurs, et contribuant à l'élaboration d'indicateurs de performance.



## Sébastien et David ANGEVIN, CO-GERANTS

“ Face aux défis environnementaux et réglementaires, le secteur du BTP doit se réinventer. Le Groupe ANGEVIN mise sur une approche pluridisciplinaire et innovante, où la réhabilitation devient centrale puisque 80 % des bâtiments de 2050 existent déjà. La sélection de matériaux à faible empreinte carbone et l’intégration de l’intelligence artificielle dans la conception marqueront une évolution majeure des pratiques.

Dans les cinq prochaines années, les priorités du Groupe sont claires : adopter une stratégie de durabilité homogène, transformer les modes constructifs, former les équipes aux matériaux biosourcés et aux exigences des chantiers de réhabilitation. La fidélisation des collaborateurs et des sous-traitants, ainsi qu’un plan de formation ambitieux, sont essentiels pour renforcer son attractivité, le Groupe souhaite valoriser les parcours professionnels, améliorer la qualité de vie au travail et consolider son identité de marque.

L’écoute client, l’innovation et le soutien à des initiatives locales sont autant de leviers pour marquer les esprits.

À court terme, l’objectif est de renforcer la présence du Groupe sur les études de prix, notamment en réhabilitation. À long terme, la réhabilitation pourrait représenter jusqu’à 50 % du chiffre d’affaires des filiales, traduisant un virage stratégique vers une construction plus agile, durable et intégrée. Cette transformation repose sur l’implication de tous les collaborateurs, moteurs du changement.”



Figure 3 : Stratégie de durabilité

# 3 ÉCONOMIE ET TERRITOIRE

Depuis sa création en 1936, le Groupe ANGEVIN s'inscrit comme un acteur économique reconnu et engagé sur ses territoires d'intervention. Son développement repose sur un ancrage local fort, une croissance continue et une capacité à fédérer un large réseau de partenaires.

Implanté en Bretagne, Pays de la Loire et Île-de-France, le Groupe collabore avec une diversité de parties prenantes : maîtres d'ouvrage, collectivités, bureaux d'études, associations, structures d'insertion, clubs sportifs, et riverains. Cette proximité favorise la réactivité, la co-construction et la performance des projets.

La croissance du Groupe, portée par l'intégration de nouvelles sociétés, renforce son maillage territorial. Ce développement s'appuie sur l'implication des équipes, la confiance des partenaires et la volonté de préserver une culture d'entreprise fondée sur le savoir-faire, la proximité et la réactivité.

La culture d'entreprise constitue un levier de cohésion et de performance. Dans un contexte d'évolution et de croissance externe, le Groupe identifie le risque de dilution des pratiques et de complexité d'intégration. Ces enjeux sont suivis dans la matrice de double-matérialité, avec une attention particulière portée à l'harmonisation des méthodes et à la transmission des valeurs.

## 3.1 ACHATS ET RELATIONS FOURNISSEURS RESPONSABLES

Les achats responsables constituent un levier stratégique pour le Groupe ANGEVIN. Le respect des engagements contractuels, notamment en matière de délais de paiement, et le développement de contrats cadres renforcent la fiabilité des relations fournisseurs et sous-traitants. Ces pratiques offrent de la visibilité aux partenaires et favorisent une collaboration durable. Toutefois, le risque de non-respect des contrats ou de défaillance de certains acteurs reste présent, en particulier dans un contexte de tension sur les marchés.

Ce même contexte ouvre des opportunités : en consolidant des relations partenariales dans la durée, nous pouvons sécuriser nos approvisionnements, optimiser nos coûts et renforcer notre résilience face aux aléas économiques.

Le Groupe ANGEVIN dispose d'une direction des achats qui permet de structurer et d'optimiser les achats réalisés via des procédures claires et l'intégration de critères ESG dans ses matrices de sélection, avec une attention portée à :

- La capacité technique et organisationnelle
- La localisation des partenaires
- La qualité des références
- Le respect des délais et des engagements

Le Groupe privilégie les fournisseurs de proximité, avec une moyenne de 50 km entre les chantiers et les entreprises mobilisées. Cette stratégie permet de réduire les impacts liés au transport et de soutenir l'économie locale qui s'illustre par une mobilisation forte de PME locales, souvent partenaires historiques. Leur expertise terrain, leur réactivité et leur souplesse renforcent la performance des projets.

L'objectif est d'être transparent sur nos attentes à l'avenir pour permettre à nos partenaires d'adapter leurs offres et dans le même temps d'instaurer, en mode réflexe, une culture Achats Responsables au sein de l'entreprise.

**+ de 80 % de fournisseurs locaux**  
**Distance moyenne sous-traitants / chantiers : 50 kms**

<b>Origine fournisseurs</b>	<b>Nombres de fournisseurs</b>
Bretagne	2 785
Pays de la Loire	2 091
Ile de France	1 098
Autres régions de France	1 400
Europe	31
Hors Europe	2 (Canada/US - informatique et téléphonie)
<b>Total</b>	<b>7 408</b>

Tableau 4 : Indicateurs achats responsables

**Démarche partenariale animée par l'équipe Travaux & Services d'AEG Bretagne**

Chaque année, l'équipe Travaux et Services d'Angevin Entreprise Générale Bretagne organise un séminaire à destination de ses partenaires de confiance. L'édition 2025 a réuni 32 participants issus de 17 entreprises : artisans tous corps d'états, fournisseurs, architectes... tous jouent un rôle essentiel dans la qualité des réalisations.



Ce rendez-vous annuel permet de partager en toute transparence nos chiffres, nos chantiers et nos axes d'amélioration. Mais c'est aussi un moment convivial, favorisant les échanges et renforçant les liens durables qui nous unissent.

Car c'est cela, une démarche achats responsables : travailler main dans la main avec des partenaires privilégiés, dans le respect, la confiance et la clarté!

## Interview Paul DANIEL, Responsable des Ventes chez Point.P, 20 ans de collaboration étroite

« J'accompagne le Groupe Angevin depuis de nombreuses années, d'abord en binôme sur le back office et la gestion des commandes, puis dans le suivi des ventes et des grands comptes. Ce partenariat s'est construit dans la durée, avec une volonté partagée de simplification et d'efficacité. À titre d'exemple, la mise en place d'une livraison hebdomadaire au dépôt, associée à une centralisation des commandes, a permis de garantir un niveau de stock suffisant et de fluidifier l'organisation. Là où les équipes terrain passaient des commandes au coup par coup, nous avons désormais un cadre structuré, et cela change tout. Au-delà des aspects opérationnels, c'est la qualité de la relation humaine qui distingue cette collaboration.



Nous ne sommes pas systématiquement mis en concurrence, ce qui favorise un climat de confiance et d'ouverture. Il existe une réelle volonté d'expérimenter, d'avancer ensemble, dans une logique de coconstruction. Même si Point P est un groupe national, ce sont avant tout des femmes et des hommes qui le font vivre. Et c'est également le cas chez Groupe Angevin : une entreprise familiale qui a su évoluer sans jamais renier ses valeurs. Cette authenticité se ressent dans chaque échange. »

## 3.2 CONDUITE DES AFFAIRES

Les sujets de transparence, d'éthique des affaires et de conformité sont au coeur de nos préoccupations : nous nous devons d'être irréprochables. Nous nous conformons aussi bien aux obligations du Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles (RGPD), afin de protéger celles que nous sommes amenés à traiter, qu'à la loi Sapin 2 relative à la lutte anticorruption.

Le Groupe ANGEVIN intervient sur des marchés publics et privés. Les procédures de passation sont adaptées aux exigences des maîtres d'ouvrage :

- Pour les marchés publics : détection via plateformes, sélection selon les compétences et la localisation, réponse aux appels d'offres, et respect des procédures de négociation prévues
- Pour les marchés privés : sollicitation directe ou réponse à des appels d'offres, avec négociation encadrée par les cahiers des charges

Ces processus garantissent la conformité des pratiques commerciales et la transparence dans la conduite des affaires. Les risques de durabilité identifiés concernent principalement les cas de corruption ou de versement de pots-de-vin, ainsi que l'absence de dispositifs de prévention et de détection. Pour y répondre, une politique anticorruption structurée a été déployée depuis 2021, et repose sur :

- Un guide de bonne conduite annexé aux règlements intérieurs et signé à l'embauche
- Une cartographie des risques
- Des procédures d'alerte interne
- L'analyse des tiers et le suivi des appels d'offres
- Des formations de sensibilisation animées par la Direction juridique

Cette politique a été coconstruite avec la participation des membres du Comité de direction, des fonctions support et de l'encadrement chantier aux fins de détection de nos risques et des mesures prises pour les amoindrir. Le guide de bonne conduite a été présenté aux différents CSE puis annexé aux différents règlements intérieurs afin d'être rendu opposable à l'ensemble des collaborateurs. Il est également signé par l'ensemble de nos salariés à l'embauche. Le choix de nos partenaires fait l'objet d'une vigilance toute particulière et des appels d'offres sont régulièrement lancés. Une politique cadeaux est également mise en place. La sensibilisation de nos collaborateurs à ces enjeux est effectuée par la Direction juridique.

Le Groupe ANGEVIN attache une importance toute particulière à la sélection de ses partenaires extérieurs. En effet, au titre de notre devoir de vigilance, il nous incombe de nous renseigner sur leur état de santé financier, sur le respect des réglementations à défaut de quoi notre responsabilité, ainsi que celle de nos clients, pourraient être engagées. Les clients eux-mêmes imposent parfois des process plus contraignants que les exigences de la réglementation.

Tous nos sous-traitants sont déclarés et nous vérifions systématiquement l'identité de leurs collaborateurs, leurs documents sociaux et fiscaux ainsi que leurs attestations d'assurance. Nous faisons signer à nos sous-traitants une attestation de non-condamnation, de respect des réglementations sociales et fiscales. Des enquêtes de solvabilité et de conformité peuvent être demandées à tout moment à la Direction juridique.

Dans le cas où un contrôle des autorités compétentes montrerait des points de non-conformité ou de non-respect de la réglementation, le dossier est systématiquement transmis aux Directions Juridique, RH et QHSSE afin que la lumière soit faite sur l'évènement et qu'une réponse soit apportée aux organes de contrôle. En pareil cas, nous nous réservons le droit de mettre un terme à la relation contractuelle nous liant au prestataire.

Enfin, une procédure d'alerte interne a été mise en place. A ce jour, aucun fait susceptible de relever de la législation Sapin 2 n'a été porté à notre connaissance. **Le Groupe ANGEVIN ne déplore donc aucune condamnation ou sanction financière relative à cette réglementation.** De même, aucun incident n'est à déplorer pour des faits de travail des enfants, forcé, de trafic d'êtres humains, de discrimination ou autre législation de ce type au sein du Groupe ANGEVIN qui se veut exemplaire en la matière. Nous n'avons pas non plus de signalements de tels faits dans le cadre de notre chaîne de valeur.

#### **Notre entreprise atteste donc qu'elle :**

- N'a pas été poursuivie et / ou condamnée par le gouvernement, par des tribunaux ou par des organismes de réglementation pour des pratiques de travail illégales (y compris l'esclavage moderne, la traite des personnes ou le travail des enfants), pour avoir enfreint une loi sur les droits de la personne ou une loi sur l'égalité ou l'anti-discrimination.
- N'a pas été poursuivie et / ou condamnée par le gouvernement, par des tribunaux ou par des organismes de réglementation pour fraude, blanchiment d'argent, pour avoir enfreint la loi sur le trafic d'influence ou la corruption ou des exigences sociales ou éthiques.
- N'a pas été sanctionnée par le gouvernement, par des tribunaux ou par des organismes de réglementation pour avoir enfreint une loi sur l'environnement au cours des 3 dernières années,
- N'a pas été condamnée pour infraction à la législation sur les nuisances (par exemple, bruit, pollution lumineuse, perturbation du trafic routier, conditions de planification).

### 3.3 SATISFACTION CLIENTS ET UTILISATEURS FINAUX

La qualité des réalisations et la satisfaction des clients sont des priorités constantes pour le Groupe ANGEVIN. Reconnue pour son professionnalisme et sa fiabilité, l'entreprise bénéficie de qualifications Qualibat et de la certification ISO 9001 pour sa filiale LÉPINE TP.

#### Zoom sur la satisfaction client de Lépine TP

Certifiée ISO 9001 depuis 2006, Lépine TP s'appuie sur une démarche d'évaluation de la satisfaction client particulièrement robuste. Les résultats 2024 confirment l'excellence de cette approche : un taux de satisfaction remarquable de 3,85/4, soutenu par un taux de retour exceptionnel de 88,4 %. Les clients saluent tout particulièrement la qualité de la relation avec le conducteur de travaux et le personnel chantier, la réactivité, les compétences terrain ainsi que la qualité de l'ouvrage fini – tous ces critères atteignent la note maximale de 4/4. Le seul axe d'amélioration identifié concerne la prise en compte des réserves avant et/ou après réception, notée à 3,7/4. Ces résultats traduisent un haut niveau de confiance et d'engagement, et renforcent notre volonté de maintenir des standards élevés tout en poursuivant nos efforts d'amélioration.

Dans une logique d'amélioration continue, une procédure visant à systématiser l'envoi de questionnaires de satisfaction a été mise en place fin 2024. Sur les 123 questionnaires envoyés, 30 retours ont été enregistrés. Les résultats sont encourageants : plus de 9 clients sur 10 se déclarent satisfaits, avec une note moyenne de recommandation de 4,5/5.

Nos points forts identifiés portent sur la justesse des évaluations financières, le respect des délais, la réactivité des équipes et la qualité de l'accompagnement. Les axes d'amélioration concernent principalement la communication et l'innovation. Par ailleurs, plus de 80 % des clients estiment que les dimensions humaines et environnementales ont été pleinement prises en compte. Ces enseignements nourrissent notre volonté de progresser et de renforcer la qualité de notre accompagnement, au service de la satisfaction durable de nos clients.

**La qualité et la satisfaction clients sont une attention de tous les instants qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.**

## Zoom sur notre démarche de capitalisation portée par notre SAV



Toujours dans une logique d'amélioration continue, nous avons engagé une démarche structurée de capitalisation des retours d'expérience à travers la rédaction de fiches SAV. Ces supports constituent de véritables leviers de prévention des pathologies. En complément, des formations sur les pathologies du bâtiment ont été dispensées au sein de 4 de nos agences Gros-Œuvre, coanimée avec le cabinet SARETEC. L'objectif est clair : instaurer une diffusion régulière de ces fiches pour enrichir collectivement notre expertise. À ce jour, une dizaine de fiches ont été réalisées, et nous visons une systématisation des retours d'expérience chantier par chantier. En capitalisant sur les actions du service SAV, nous renforçons notre capacité à anticiper et résoudre les désordres, tout en consolidant nos bonnes pratiques.

La sécurité dans l'usage des bâtiments construits ou rénovés constitue également un enjeu matériel et fait l'objet d'une vigilance particulière dans la conception et la réalisation des ouvrages, comme en témoigne notre chantier de Trappes, où la réhabilitation de logements sociaux illustre concrètement l'attention portée aux utilisateurs finaux et à leur cadre de vie.

### Créer du lien dans l'habitat : entretien avec Ahmed ELLOUZE, ingénieur travaux réhabilitation chez ANGEVIN Île-de-France.



À Trappes, la réhabilitation de 16 logements sociaux pour ICF Habitat La Sablière se vit au rythme des locataires. Ce chantier en site occupé illustre avec justesse l'engagement envers les clients et utilisateurs finaux. Ahmed, référent pour l'entreprise générale, est présent à temps plein sur place - et très impliqué «Je passe plus de temps avec eux qu'avec ma famille en ce moment», confie-t-il avec le sourire.

Réunion d'information, affichages et protections : tout est mis en oeuvre pour rassurer, impliquer et respecter le quotidien des résidents. Au-delà des défis techniques amenés par la pose d'ITE\* et de murs à ossature bois, le chantier devient une expérience humaine : ce n'est pas un chantier comme les autres. On entre dans le quotidien des gens, il faut créer du lien, être à l'écoute...». Un logement témoin a également été réalisé, et plus d'un locataire sur deux est venu le visiter, souvent en famille. Ce moment de découverte a permis de concrétiser les futures améliorations et de susciter l'adhésion. «La réhabilitation réserve son lot d'imprévus, c'est une vraie gymnastique, mais voir les gens satisfaits de leurs nouveaux espaces, ça n'a pas de prix.»

Ce chantier de Trappes démontre que la durabilité, ce n'est pas seulement du bâti - c'est aussi du vécu.

ITE\* : Isolation Thermique par l'Exterieur



## 3.4 PARTENARIATS LOCAUX, RÉSEAUX, MÉCÉNAT ET SPONSORING

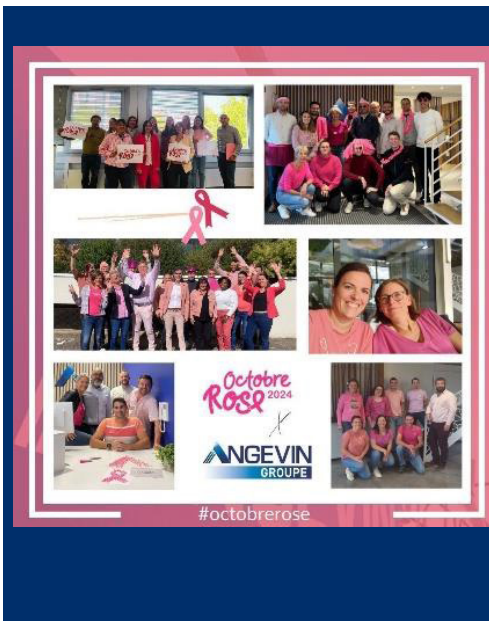
Le Groupe ANGEVIN est investi dans plusieurs groupes ou commissions notamment à l'échelle interprofessionnelle :

- Adhérent de la Fédération Française du Bâtiment d'Ille et Vilaine, et membre engagé de la Communauté RSE de la FFB Bretagne,
- Membre du bureau de la Fédération Française du Bâtiment de Loire-Atlantique,
- Adhérent à la Fédération Régionale des Travaux Publics des Pays de la Loire
- Adhérent à la Commission Écologie et Environnement du club Qualité Construction 35,
- Partenaire Premium de l'ASCAPE 35 (Association des Cadres en recherche d'emploi)

Notre DRH est également présidente du GEIQ (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et Qualification) BTP Pays de Rennes, témoignant de notre engagement pour l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et de notre envie de favoriser les dynamiques locales sur ce sujet.

Nous sommes également adhérents et membres actifs des GEIQ 44, 29, 85.

La contribution au développement du territoire du Groupe ANGEVIN s'exprime également à travers des actions de mécénat et de sponsoring portées par ses agences. Ces initiatives soutiennent le tissu associatif et sportif local et traduisent une volonté de relier performance économique et impact sociétal.



Dans le cadre d'Octobre Rose 2024, le Groupe ANGEVIN s'est mobilisé avec énergie pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein. À travers une série d'actions et de rassemblements, les collaborateurs ont affiché leur engagement en arborant fièrement le rose, symbole de solidarité. Cette initiative, qui a rencontré un vif succès en interne, illustre la volonté du Groupe de soutenir les causes de santé publique et de renforcer les liens entre les équipes, les territoires et les associations. Grâce à cette mobilisation collective, un don a été versé à la Fondation ARC pour soutenir la recherche. Une action simple, fédératrice et porteuse de sens, qui témoigne d'un engagement humain et sociétal qui dépasse le cadre professionnel.

# 4 SOCIAL

Le Groupe ANGEVIN place l'humain au cœur de sa stratégie. Avec 850 collaboratrices et collaborateurs, dont 400 compagnons sur les chantiers, il s'engage pour une politique sociale fondée sur la sécurité, l'inclusion, la montée en compétences et le dialogue. Les enjeux sociaux identifiés comme matériels concernent principalement les conditions d'emploi, la formation, la sécurité et l'attractivité.

Parmi les impacts positifs, on note :

- La transformation d'emplois temporaires (CDD, intérim) en postes pérennes
- L'intégration de personnes éloignées de l'emploi
- Le développement des compétences par la formation régulière des collaborateurs
- Le maintien et la création d'emplois dans des zones peu dynamiques, incluant l'accompagnement dans la recherche de solutions de logement

Des impacts négatifs persistent, notamment liés au maintien d'emplois précaires et aux conditions de travail en extérieur.

Les principaux risques identifiés concernent la santé et la sécurité des équipes de production, ainsi que l'adéquation des compétences aux évolutions du marché. Ces enjeux sont aussi porteurs d'opportunités, comme l'attractivité renforcée par une politique salariale ambitieuse et le développement de parcours de formation internes.

<b>Effectif total au 31.12.2024 (uniquement en CDI et CDD)</b>	760
<b>Répartition CDI/CDD (100% alternants)</b>	693/67
<b>Répartition Femmes/Hommes</b>	89/671
<b>Taux de rotation 2024</b>	11,3
<b>Répartition F/H au niveau managérial</b>	2/19
<b>Nombre de travailleurs intérimaires (ETP)</b>	176.6

Tableau 5 : Indicateurs sociaux

## 4.1 DIALOGUE SOCIAL ET CONDITIONS DE TRAVAIL

---

Entreprise familiale, le Groupe favorise la prise de décisions en circuit court, la proximité et l'accessibilité de ses dirigeants. Le dialogue social s'appuie sur des instances formelles (CSE, Comités de Direction et Stratégiques, réunions d'encadrement) et des temps d'échange réguliers.

En 2024, six réunions de CSE ont été organisées dans les entités concernées. De plus, dans le cadre de la démarche RSE, les salariés ont été conviés à s'exprimer au travers d'un questionnaire afin de recueillir leur perception et attentes sur les enjeux prioritaires du Groupe. Ce questionnaire a permis de recueillir l'avis de plus de 220 salariés, soit près de 30% de l'effectif.

Au-delà de ses obligations légales, le Groupe s'évertue à améliorer son organisation de travail : des bases vie toujours mieux équipées, des journées d'intégration régulières (tous les 2 mois) pour les nouveaux arrivants, des journées d'encadrement et d'information collectives accompagnées d'un moment de convivialité pour favoriser la cohésion d'équipe.

## 4.2 PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

---

La prévention est une priorité stratégique traduite par l'engagement de la Direction, l'implication quotidienne de l'encadrement et la participation active de tous les collaborateurs et collaboratrices. La vigilance collective est encouragée à travers des remontées terrain facilitées et accompagnées par la direction QHSSE et ses 10 collaborateurs.

Concrètement, chaque chantier fait l'objet avant démarrage d'une réunion QHSSE dédiée aux risques spécifiques du chantier. Tous les mois, les faits significatifs en termes de prévention sont partagés en CODIR. En 2024, 20 fiches de bonnes pratiques et 45 fiches de presque-accidents ont été diffusées, présentées et commentées lors des réunions des conducteurs de travaux et en CSE.

Ces retours d'expérience alimentent une logique d'amélioration continue, formalisée par un Plan d'Actions Prévention 2024-2025 visant à renforcer la culture sécurité et à prévenir les accidents graves.

## ZOOM sur la démarche de culture prévention chez PERSONNIC

Le 1er août dernier, les équipes de PERSONNIC, filiale du Groupe ANGEVIN, se sont réunies pour marquer une étape clé : le lancement officiel de DECLIC, une initiative structurante en matière de culture prévention. Fruit de trois années de collaboration avec l'OPPBTB, DECLIC incarne l'engagement du Groupe à anticiper les risques, renforcer la sécurité et faire de la prévention une valeur partagée. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique collective, portée par l'ensemble des collaborateurs.

4 groupes de travail inter-métiers sont mobilisés autour de la prévention :

- Identification des risques majeurs
- Valorisation des retours d'expériences terrain
- Promotion d'une culture juste et équitable
- Déploiement de formations ciblées



Au-delà d'un projet, DECLIC est un levier pour développer une vigilance collective, encourager l'attention à l'autre et ancrer durablement la sécurité dans les pratiques quotidiennes.

Cette démarche illustre la volonté de PERSONNIC de faire évoluer les comportements, en plaçant l'humain et le dialogue au cœur de ses actions. Le succès du lancement témoigne de l'implication forte des équipes et de leur engagement à faire vivre cette culture sur le terrain.

## 4.3 MONTÉE EN COMPÉTENCES

À travers des campagnes d'entretiens annuels et professionnels, le Groupe accompagne les évolutions personnelles avec une attention particulière sur la promotion interne. En effet, depuis juin 2023, nous travaillons à l'élaboration de parcours spécifiques visant à former par modules et par métiers nos collaborateurs. Nous donnons ainsi de la visibilité à nos opportunités de carrière.

Toutes les sociétés du Groupe disposent d'un plan de développement des compétences annuel, voire pluriannuel. Celui-ci a été élaboré avec la Direction d'Agence et arbitré par les Co-gérants. Au moins 80% du plan de développement des compétences doit avoir été réalisé chaque année.

### ZOOM sur notre centre de formation interne

Conscient de l'importance de faire concorder l'expertise de nos ressources et nos ambitions, le Groupe a créé en 2022 son centre de formation interne.

ANGEVIN Formation, certifié Qualiopi, est dédié à la montée en compétences de l'ensemble de nos salariés et propose des parcours adaptés aux besoins des métiers du Groupe.

Les champs d'intervention sont multiples : prévention/sécurité, acquisition de gestes techniques, accès à la fonction tutorale et managériale, aucun besoin n'est écarté. Pour preuve, 73% de notre personnel encadrant est issu d'une promotion interne.



Nombre d'heures de formation	9 642
Nombre d'heures de formation / ETP	13h
Nombre moyen d'heures de formation annuelles par salariés hommes	N.C
Nombre moyen d'heures de formation annuelles par salariés femmes	N.C
Nombre d'actions de formation	205,1
Nombre de collaborateurs formés	191
Part de salarié.e.s formés sur la période de référence	25%
% de formation prévention	62%
% de formation technique	31%
% de formation management	5%
% de formation informatique	2%

Tableau 7 : Indicateurs formation

## 4.4 MARQUE EMPLOYEUR

La Marque Employeur du Groupe ANGEVIN repose sur des valeurs humaines fortes, une culture d'entreprise inclusive et une volonté affirmée de valoriser les métiers du bâtiment. Elle s'incarne à travers des actions concrètes, pensées pour renforcer l'attractivité du Groupe, fidéliser les talents et favoriser l'engagement des collaborateurs.

Parmi ces initiatives, la série de vidéos métiers intitulée «LE CLAP ANGEVIN» met en lumière nos collaborateurs et leur expertise dans un format convivial, accessible et authentique. À ce jour, près de 15 portraits ont été réalisés, diffusés en interne et en externe, contribuant à faire connaître la richesse de nos savoir-faire et la diversité de nos parcours.



Une attention particulière est également portée aux retours d'expérience des stagiaires et alternants, recueillis via leur rapport d'étonnement. Ces témoignages nourrissent notre réflexion et permettent d'améliorer continuellement l'accueil, l'intégration et la transmission au sein du Groupe.

Pour structurer et amplifier ces démarches, un plan d'action dédié à la Marque Employeur a été mis en place. Il vise à renforcer notre visibilité auprès des jeunes et des professionnels, à valoriser nos engagements sociaux et sociétaux, et à faire de chaque collaborateur un ambassadeur de notre culture d'entreprise. Ce plan s'articule autour de plusieurs axes: communication RH, partenariats avec les écoles, parcours d'intégration, valorisation des métiers, et développement de la qualité de vie au travail.

**149 stagiaires et 68 alternants accueillis en 2024**  
**82% d'alternants/stagiaires ouverts au marché de l'emploi**  
**ont été embauchés.**

Tableau 8 : Indicateurs stagiaires et alternants



## A la rencontre des talents de demain

Le Groupe Angevin s'engage activement auprès des jeunes générations en ouvrant les portes de ses chantiers et en participant à des événements dédiés à l'orientation. De la visite immersive de nos chantiers par des collégiens rennais, à la journée portes ouvertes de MRC Constructions dans le cadre de «Nos FABuleuses», en passant par notre présence au Job Dating Métiers du Bâtiment, chaque rencontre est une opportunité précieuse de transmettre notre passion, de faire découvrir la richesse de nos métiers techniques et de susciter des vocations. Ces moments de partage, portés par l'enthousiasme de nos équipes, permettent de rendre concret l'univers du bâtiment et d'illustrer les valeurs humaines et sportives qui nous animent.

## 4.5 INSERTION ET INCLUSION

Acteur engagé et fortement implanté sur son territoire, le Groupe ANGEVIN est reconnu pour son action et son savoir-faire en matière d'insertion. Cette démarche ne doit rien au hasard, mais repose sur l'envie de donner à chacun la possibilité de mettre en évidence ses connaissances, de démontrer ses compétences et de s'épanouir au sein de nos effectifs.

Comme preuve de cette conviction, nous sommes adhérents depuis plus de 10 ans au Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification d'Ille et Vilaine (GEIQ). Plusieurs membres de notre directoire sont intégrés dans différents GEIQ en Bretagne et Pays de la Loire. Notre Directrice des Ressources Humaines assure également la présidence du GEIQ BTP Pays de Rennes depuis janvier 2023.

Le Groupe ANGEVIN s'engage dans des partenariats de proximité avec des agences d'intérim d'insertion, afin de promouvoir les métiers du bâtiment et d'élaborer des parcours qualifiants.

Point d'orgue de la démarche, la désignation d'un référent insertion, au sein du service Ressources Humaines. Celui-ci a pour mission d'accompagner nos sociétés dans la mise en œuvre du processus et de dynamiser les actions en lien avec les acteurs locaux de l'emploi. Il intervient également en relais des référents ou des salariés afin de participer, au travers de relations humaines de qualité, à maintenir en projet et à lever les freins. Il est également le garant de l'harmonisation des pratiques au travers de l'élaboration du Mémoire Insertion.

Un comité de pilotage, composé de la Direction des Ressources Humaines, du référent et de deux Directeurs d'Agence désignés, s'assure du développement et de la bonne mise en œuvre de la démarche.

**+ de 30 000 heures d'insertion ont été réalisées sur nos chantiers en 2024**

Tableau 9 : Indicateurs d'insertion

### Témoignage Andréas Tesfankaël - chef d'équipe

«Je suis arrivé N3P2 et je suis aujourd'hui N4P2 chef d'équipe. L'insertion professionnelle pour moi, c'est une chance qu'on ne peut pas trouver ailleurs. Chez Angevin, il y aura, toujours, des opportunités d'évolution»



Convaincus que la diversité des parcours et des profils est une richesse pour l'entreprise, nous valorisons activement les trajectoires inclusives au sein de nos effectifs. Cette ambition s'appuie notamment sur notre centre de formation interne, qui conçoit des modules pédagogiques adaptés aux spécificités du secteur du BTP et aux besoins de chacun. L'objectif : permettre à tous les collaborateurs, quels que soient leur origine, leur parcours ou leur niveau de qualification, de progresser et de s'épanouir professionnellement.

Dans le prolongement de cet engagement, nous veillons à prévenir toute forme de discrimination, de harcèlement ou d'agissement sexiste. Conformément à la réglementation, un référent dédié a été désigné au sein de chaque CSE. Formé à ce rôle et doté d'une fiche mission précisant ses moyens d'action, il peut s'appuyer sur la fonction RH pour accompagner les collaborateurs, traiter les signalements et contribuer à un climat de travail respectueux et bienveillant.

Cette culture inclusive, fondée sur la prévention, l'écoute et l'accompagnement, s'étend également à notre chaîne de valeur. Elle nous engage à porter une attention particulière aux conditions de travail et aux droits fondamentaux des salariés de nos partenaires et sous-traitants.

## 4.6 TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Les conditions de travail tout au long de notre chaîne de valeur soulèvent des enjeux majeurs en matière de santé, de sécurité et de conformité. Les risques identifiés concernent notamment l'exposition à des substances dangereuses (silice, ciment), les accidents sur les chantiers, les troubles musculosquelettiques, ainsi que la prévention du travail illégal. L'adéquation des compétences aux évolutions du secteur figure également parmi nos risques prioritaires.

Pour y répondre, le Groupe ANGEVIN s'appuie sur des pratiques rigoureuses de sélection des partenaires, des exigences claires en matière de conformité, et une vigilance renforcée sur les conditions d'intervention. Des actions sont engagées pour renforcer la formation des intervenants extérieurs, améliorer la traçabilité des pratiques et favoriser une montée en compétences partagée. L'objectif est de garantir un niveau d'exigence homogène sur l'ensemble des opérations, dans le respect des droits fondamentaux et des standards de sécurité.



### Un partenariat engagé au service de l'éolien et du progrès social



Dans un secteur exigeant comme celui des fondations d'éoliennes, la collaboration de notre filiale Lépine TP avec EOL Armatures incarne une alliance fondée sur la confiance, le respect mutuel et une vision partagée de la responsabilité sociale. Présente de Lille à La Rochelle, EOL Armatures a déjà plus de 1100 fondations d'éoliennes à son actif et consacre 60 % de son activité à ce marché en pleine expansion. Au-delà de son expertise technique dans le montage d'armatures,

l'entreprise se distingue par une démarche exemplaire d'intégration des travailleurs détachés.

En conservant le savoir-faire étranger (portugais notamment) tout en internalisant ses compétences depuis 6 ans, EOL Armatures garantit aujourd'hui à ses 30 salariés des conditions de travail dignes et sécurisées, sans aucun accident recensé. Ce modèle, nourri par une logistique rigoureuse, une anticipation constante et une culture du bon sens, illustre notre engagement commun pour des achats responsables, une gestion durable des ressources (95 % d'acier recyclé) et une valorisation du facteur humain.

Ensemble, nous avons grandi, conquis de nouveaux clients et démontré qu'un partenariat solide peut être un levier de performance, de progrès et de qualité.

## 4.7 ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Notre attention portée aux conditions de travail dans la chaîne de valeur s'inscrit dans une vision plus large de notre responsabilité sociale. Au-delà de nos obligations, nous choisissons d'agir concrètement pour répondre à des besoins sociaux essentiels et contribuer à des projets porteurs de sens.

À ce titre, nous intervenons régulièrement sur des chantiers à forte utilité sociale, comme la construction de foyers d'accueil, de groupes scolaires ou d'établissements médico-sociaux, qui répondent à des enjeux de dignité, de soin et d'éducation. Plus récemment, nous avons également engagé une démarche de soutien à la reconstruction en Ukraine, en mobilisant nos savoir-faire techniques au service d'une solidarité internationale. Ces projets illustrent notre volonté d'être un acteur engagé, capable de mettre ses compétences au service de causes humaines et sociétales, en France comme à l'étranger.

### Construction d'un foyer d'urgence

Vannes, nos équipes interviennent sur la construction d'un foyer d'hébergement d'urgence et d'un Pôle Santé destiné aux personnes en situation de précarité, intégrant des services LHSS (Lits Halte Soins Santé) et ACT (Appartement de Coordination Thérapeutique) pour une prise en charge sanitaire et sociale adaptée. Ce chantier, porté par notre filiale JAFFRE pour le compte de Morbihan Habitat, illustre notre capacité à répondre à des enjeux sociétaux majeurs.



### Construire pour le soin, bâtir pour l'avenir

A Brest, nos équipes participent à la création du Pôle Enfance Famille de la Fondation ILDYS, un centre pédiatrique innovant dédié aux enfants aux pathologies complexes. Ce chantier, mené en conception-réalisation-exploitation-maintenance, vise à offrir un cadre de vie et de soin adapté aux enfants, à leurs familles et aux soignants.

En collaborant étroitement avec les acteurs du projet, nous contribuons à façonner un lieu porteur d'humanité, de bienveillance et d'avenir.



## Projet « Reconstruire l'Ukraine » : la solidarité en action

Le Groupe Angevin est fier de compter parmi les acteurs de la reconstruction de l'Ukraine aux côtés de Martin DUPLANTIER ARCHITECTES, Kraaft, l'ISG (Institut Supérieur de Gestion) de Nantes et les Compagnons du Tour de France Groupe-ment Auvergne Rhône-Alpes.

Face aux ravages causés par le conflit en Ukraine, le projet « Reconstruire » vise à mobiliser notre savoir-faire et nos ressources pour contribuer à la réhabilitation des infrastructures essentielles. Ce projet s'inscrit dans une démarche concrète de solidarité, à travers des partenariats durables et une approche responsable du bâtiment.

La première phase du projet consiste à identifier les besoins prioritaires (logements, équipements publics, infrastructures techniques) en collaboration avec les acteurs ukrainiens. L'initiative intègre également une réflexion sur les modes constructifs, avec des solutions sobres et résilientes, adaptées au contexte local.

« Reconstruire », c'est plus qu'un chantier : c'est une volonté de créer du lien, de redonner espoir et de bâtir un avenir, pierre après pierre, à une communauté vulnérable et sinistrée.



# 5 ENVIRONNEMENT

Après avoir étudié l'ensemble des sujets de durabilité environnementaux – du changement climatique à la biodiversité, en passant par la gestion des ressources et les risques de pollution – nous avons identifié les leviers d'action les plus pertinents pour notre secteur.

L'activité du Groupe ANGEVIN, opérant dans les domaines du bâtiment et des travaux publics, exerce une pression importante sur l'environnement en termes de consommation de ressources, d'énergie et d'espaces. Cette activité peut également présenter des risques de pollutions qu'il convient de maîtriser efficacement.

Notre politique RSE se traduit ainsi concrètement sur le terrain par le déploiement d'un Plan d'Actions Environnement 2025-2026, appliqué à l'ensemble de nos chantiers et structuré autour de trois axes majeurs: la valorisation des déchets, la réduction de la consommation de ressources, et la limitation des pollutions environnementales.

## 1. Valoriser nos déchets

L'objectif est clair : réduire significativement la part des déchets industriels banals (DIB) et atteindre un tri de 100 % des ordures ménagères. Cela passe par le déploiement de solutions de tri alternatives, innovantes et adaptées à nos activités.

## 2. Réduire la consommation de ressources

Face aux enjeux climatiques, le plan prévoit de limiter la consommation d'eau et d'électricité, mais aussi de décarboner la flotte automobile. L'intégration de solutions éco-responsables, aussi bien pour les installations temporaires que permanentes, marque une volonté forte de transformation durable.

## 3. Limiter la pollution environnementale

Les actions visent à réduire la dispersion des poussières, la pollution sonore des chantiers, et à préserver l'esthétique des opérations. En parallèle, un accent est mis sur la gestion proactive des pollutions accidentelles, à travers des dispositifs de prévention renforcés.

Ce plan, piloté par le service QHSSE, entre en vigueur dès janvier 2025 et incarne une volonté ferme: celle d'agir concrètement pour l'environnement, tout en impliquant collaborateurs, partenaires et usagers dans cette transition.

Parmi ces enjeux de transition, la lutte contre le changement climatique occupe une place centrale. Elle fait l'objet d'une stratégie dédiée, articulée autour d'un plan de décarbonation ambitieux et aligné sur les objectifs des accords de Paris.

## ENVIRONNEMENT

2025 - 2026

### Réduire la consommation de ressources

- ☞ Limiter nos consommations d'eau et d'électricité.
- ☞ Décarboner notre flotte automobile.
- ☞ Mettre en œuvre des installations fixes et temporaires éco-responsables.



Service QSSE - 10.01.2025

### Valoriser nos déchets

- ☞ Réduire la part du DIB dans nos déchets.
- ☞ Déployer des solutions de tri alternatives.
- ☞ Trier 100% de nos ordures ménagères.

### Limiter la pollution environnementale

- ☞ Limiter la dispersion de poussière.
- ☞ Réduire la pollution sonore des chantiers.
- ☞ Garantir l'aspect visuel de nos opérations.
- ☞ Gérer les pollutions accidentelles à la source.

## 5.1 CHANGEMENT CLIMATIQUE

---

Le secteur du bâtiment représente à lui seul 23% des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. Conscient de sa responsabilité dans la transition écologique, le Groupe ANGEVIN a déjà réalisé deux Bilans Carbone complets (Scopes 1, 2 et 3), publiés sur le site de l'ADEME, afin d'identifier ses principaux postes d'émissions.

Sur cette base, une stratégie de décarbonation ambitieuse a été validée pour la période 2024-2030, en cohérence avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). Elle vise une réduction de 40% des émissions directes (Scopes 1 & 2) et de 30% des émissions indirectes (Scope 3).

Nos achats de matériaux de construction, qui représentent près de 60% de notre empreinte carbone, sont au cœur de cette stratégie. Pour y répondre, nous misons sur des solutions concrètes: béton bas carbone, matériaux biosourcés (ossature bois, isolants, bardages...), construction mixte bois/béton, réhabilitation thermique, ou encore réemploi. En parallèle, nous agissons sur d'autres leviers de décarbonation : mobilités, consommation énergétique, gestion des déchets et surtout sensibilisation des équipes.

**Notre ambition: construire autrement, avec responsabilité, innovation et impact mesurable.**

Au-delà de nos obligations réglementaires, la décarbonation constitue une véritable opportunité de transformation pour notre activité. Elle nous pousse à innover dans nos modes constructifs, à renforcer notre expertise sur les matériaux bas carbone, et à proposer des solutions plus vertueuses à nos clients et partenaires. Elle ouvre également la voie à de nouveaux champs d'intervention: infrastructures pour les énergies renouvelables (ombrières photovoltaïques, bâtiments pour la méthanisation, fondations d'éoliennes...), et accompagnement des maîtres d'ouvrage dans leurs propres trajectoires bas carbone. En capitalisant sur notre savoir-faire technique et notre engagement RSE, nous renforçons notre positionnement sur un marché en pleine mutation.

Au-delà de cette logique d'atténuation de nos impacts et de réduction de notre dépendance aux énergies fossiles, nous devons également déployer un plan de transition intégrant des mesures d'adaptation concrètes face aux aléas climatiques croissants. Une analyse des dangers et événements liés au climat a permis d'identifier les risques bruts pour nos activités: baisse de productivité, altération de la qualité des ouvrages, pénalités ou non-réceptions. Une méthodologie d'évaluation de l'exposition et de la sensibilité de nos actifs, activités et chaîne de valeur a été mise en place, avec des horizons temporels adaptés.

Ajustement des plannings en fonction des aléas climatiques, renforcement des matériaux et des structures et anticipation des impacts dans nos projets de conception-réalisation : autant de mesures étudiées et mises en œuvre pour sécuriser nos opérations tout en renforçant leur résilience face aux évolutions du climat.

## BILAN CARBONE DU GROUPE

**Périmètre organisationnel :** Groupe ANGEVIN, toutes les entités et tous les sites du groupe

**Périmètre temporel :**

- Bilan carbone® n°1 : année civile 2022;
- Bilan carbone® n°2 : exercice comptable du 01/04/24 au 31/03/25

**Périmètre opérationnel :** 3 scopes

- Scope N°01 : émissions directes du groupe Angevin (liées aux équipements que possède l'entreprise)
- Scope N°02 : émissions indirectes liées à l'énergie consommée (production d'électricité, de chaleur, de froid)
- Scope N°03 : toutes les autres émissions indirectes liées aux activités et à la chaîne de valeurs de l'entreprise (achats, déplacements de personnes et marchandises, immobilisations, déchets,...)

**Réalisation:** le bilan carbone a été réalisé avec l'appui de l'Agence Declic, cabinet de conseil et de formation en stratégie responsable, par notre chargée de mission RSE, qui a été formée à utiliser la méthodologie officielle du Bilan Carbone®, créée par l'ADEME et portée désormais par l'ABC (Association pour la transition Bas Carbone).

### Plan de mobilité : une trajectoire responsable et ambitieuse



Le Groupe Angevin déploie une stratégie globale de mobilité durable, articulée autour de l'électrification de sa flotte de 470 véhicules et de l'optimisation des déplacements. D'ici fin 2026, nous visons 15 % de véhicules à faibles émissions, avec un objectif de 30 % d'ici 2027, soutenu par l'installation de bornes de recharge sur nos sites, couplées à des panneaux photovoltaïques. Tous nos conducteurs de poids lourds seront formés à l'écoconduite d'ici 2026, avec une réduction ciblée de 10 % de la consommation de carburant. En parallèle, nous encourageons les mobilités douces et collectives : développement du vélo, subvention des transports en commun, plateforme interne de covoiturage, mutualisation des trajets intersites... Ce plan de mobilité incarne notre volonté de conjuguer performance, sobriété et engagement environnemental.

<b>Résultats Bilan Carbone®</b>	<b>2022</b>	<b>2024-2025</b>
Emissions brutes de GES (scopes 1 & 2 + scope 3)	101 831 TeqCO <sub>2</sub> <sup>2</sup>	96 697 TeqCO <sub>2</sub> <sup>2</sup>
Intensité de GES : émissions brutes / CA (TeqCO <sub>2</sub> <sup>2</sup> /k€ CA)	0,474	0,411
Intensité de GES : émissions brutes / ETP (TeqCO <sub>2</sub> <sup>2</sup> /ETP)	163,5	127,2
Emissions brutes de GES - Scope 1 & 2	2 276	2 697
Emissions brutes de GES - Scope 3	99 555	94 000

## STRATÉGIE DE DÉCARBONATION

Année cible	2030
Objectifs de réduction des émissions GES (scopes 1 & 2)	-40%
Objectifs de réduction des émissions GES (scope 3)	-30%
Valeur de l'année cible (scopes 1 & 2 en valeur absolue)	1 366
Valeur de l'année cible (scope 3 en valeur absolue)	69 689

Tableau 10 : Indicateurs GES

Le béton représente à lui seul plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre du Groupe ANGEVIN. Face à ce constat issu de notre premier Bilan Carbone, le Groupe a engagé une démarche ambitieuse : mieux comprendre, mesurer et surtout, réduire l'empreinte carbone liée à notre usage du béton.

Au printemps, plus d'une vingtaine de nos principaux fournisseurs de BPE ont été sollicités pour affiner nos données sur les volumes, types de bétons utilisés et leur poids carbone. Deux d'entre eux sont même intervenus en interne pour sensibiliser nos équipes aux enjeux de la décarbonation du béton, en lien avec la RE 2020 et notre propre stratégie de décarbonation validée en 2023. L'objectif ? Fiabiliser notre deuxième Bilan Carbone (2024-2025) en réduisant l'incertitude sur les données, tout en identifiant des solutions concrètes de réduction.

A ce jour, plus de 6000 m<sup>3</sup> de béton bas carbone ont déjà été coulés sur nos chantiers : un vrai pas vers l'avenir malgré des contraintes nouvelles. Tous nos fournisseurs proposent désormais des formulations « bas carbone » et nous testons activement celles que les conditions techniques et économiques permettent d'intégrer dans nos projets.

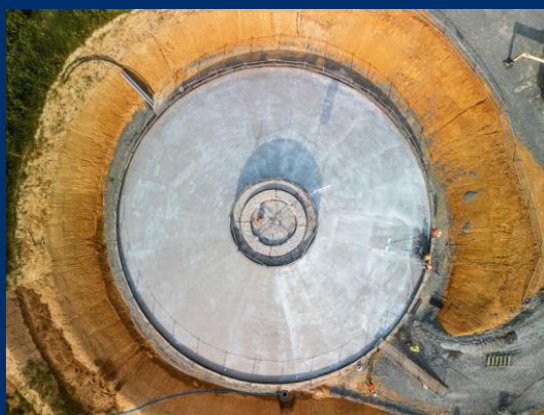
## Un chantier exemplaire : mise en oeuvre de béton bas carbone sur le Campus Horizon – JAFFRE

Depuis juillet 2024, JAFFRE, filiale du Groupe Angevin, pilote un chantier d'envergure à Lorient de construction de 160 logements collectifs et 44 logements étudiants pour Bouygues Immobilier. Ce projet intègre des solutions techniques innovantes et responsables, telles que l'utilisation de béton bas carbone HOFFMANN H-UKR (0 % clinker) et CEM III dans les voiles de refend, planchers et superstructure. Grâce à ces choix, l'impact carbone du béton utilisé a été réduit de 55 %, passant de 550 à 240 TqCO<sup>2</sup>. Livraison prévue en avril 2026.



## Une fondation d'éolienne 100% béton décarboné : une 1ère mondiale !

En juin 2024, Lépine TP a réalisé sur le site de la Plaine des Moulins à Jazeneuil (86) le coulage d'une fondation d'éolienne entièrement en béton décarboné 0 % clinker, fourni par Hoffmann Green Cement Technologies. Ce chantier inédit, validé par les bureaux de contrôle, a permis de couler 630 m<sup>3</sup> de béton H-UKR, réduisant les émissions de CO<sup>2</sup> de 32 % par rapport à une solution classique, soit un gain de 33 tonnes. Sans modification des méthodes de mise en oeuvre, cette réalisation démontre la faisabilité technique et environnementale du ciment décarboné à grande échelle, et illustre l'engagement du Groupe Angevin en faveur d'une construction bas carbone.



## Le Groupe Angevin explore les matériaux biosourcés à Portzic



Sur le site du Portzic à Brest, nos équipes d'Angevin Entreprise Générale Bretagne participent à la construction du futur Centre de Formation Pratique et d'Entraînement à la Sécurité (CFPE), un projet exemplaire en matière de transition écologique. Ce bâtiment de bureaux de 1 467 m<sup>2</sup> SUB (2 125 m<sup>2</sup> SHON), conçu en structure béton, intègre des façades en bois-paille, des toitures végétalisées, une isolation intérieure en laine de bois et des panneaux photovoltaïques. Ce chantier, mené dans le cadre d'un accord-cadre multi-attributaires, illustre notre volonté d'intégrer des matériaux biosourcés dans nos réalisations et de contribuer activement à une construction plus responsable.

## L'extension de la plateforme logistique de La Poste à Guipavas (29), un projet exemplaire !



Les équipes études d'Angevin Entreprise Générale Bretagne ont proposé des variantes permettant de réduire l'impact carbone du projet, notamment par la mise en oeuvre de béton bas carbone (260 m<sup>3</sup>, soit une économie estimée à 30 TeqCO<sup>2</sup>), le développement du réemploi (dalles de faux plafond, candélabres, IPN, luminaires, radiateurs, gravillons, TGBT...)

en partenariat avec Murmur Réemploi, ainsi que l'intégration de matériaux biosourcés tels que la laine de bois en plafonds, sous-face de planchers et cloisons. Ces propositions ont été saluées par La Poste, qui a exprimé sa satisfaction quant à leur pertinence environnementale et leur cohérence avec les objectifs du projet. Malgré une plus-value liée à ces choix techniques, le client a décidé de nous confier la réalisation du chantier, convaincu par notre engagement et notre capacité à proposer des solutions durables et innovantes.

## 5.2 ÉNERGIE

La réduction de notre consommation d'énergie constitue un axe fort de notre engagement environnemental. Le Groupe ANGEVIN agit sur plusieurs leviers, à commencer par le réaménagement de ses sites et bases vie, en cohérence avec les orientations du décret tertiaire. L'objectif : améliorer l'efficacité énergétique de nos installations tout en limitant les pertes et les usages superflus.

### Des bungalows sobres en énergie !

L'un des exemples principaux de notre démarche de sobriété énergétique est l'acquisition, en 2024, de 50 bungalows écoresponsables, spécialement conçus pour limiter les pertes énergétiques et optimiser les usages.

Ces bungalows sont équipés de dispositifs performants : panneaux sandwichs avec 60 mm d'isolant, planchers bois-ciment isolés (130 mm PSE), plafonds isolés (140 mm), éclairage LED, détecteurs de présence, ferme-portes, horloges de programmation, convecteurs électroniques à détection d'ouverture de fenêtres, et robinetterie temporisée. Ces installations permettent de concilier efficacité énergétique, confort d'usage et exemplarité environnementale sur nos chantiers.

Dans le cadre de notre trajectoire de décarbonation, des réflexions sont également menées pour substituer progressivement les énergies fossiles par des alternatives moins carbonées. Cette ambition se traduit par des actions concrètes : déploiement progressif d'un parc de matériels électriques, arrivée de véhicules électriques dans notre flotte, et installation prochaine d'ombrières photovoltaïques sur plusieurs de nos sites.

Cette transition énergétique s'inscrit dans une logique de sobriété, d'innovation et de performance durable. Elle permet de réduire nos émissions de GES, de renforcer notre autonomie énergétique et de valoriser nos opérations comme des espaces d'expérimentation vertueuse.

Consommation totale d'énergie	2022	Exercice 2024-2025
Electricité de nos sites	579 850 kWh	632 850 kWh
Electricité de nos chantiers	4 598 340 kWh	3 671 150 kWh
Carburants - GNR	100 382 L	213 926 L
Carburants - Diesel	690 372 L	826 822 L
Carburants - Essence	43 515 L	23 677 L

## Un futur siège combinant exigences énergétiques ambitieuses et matériaux biosourcés !



Le futur siège du Groupe ANGEVIN illustre pleinement notre engagement en faveur d'une construction durable et performante. Ce projet ambitieux, mené en conception-réalisation, comprend un immeuble de bureaux en R+8 avec un commerce de 114 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée, ainsi qu'un bâtiment de 28 logements collectifs en R+10, reposant sur un parking mutualisé en R-2. Les bureaux adoptent une structure poteaux-poutres en béton armé associée à des façades à ossature bois.

Les logements, quant à eux, combinent structure béton et brique avec une ossature bois en attique. L'ensemble se distingue par ses performances énergétiques élevées : les bureaux avec un objectif thermique visant le niveau passif ; et les logements avec le respect de la certification NF Habitat HQE 6 étoiles et du référentiel Énergie & Bas Carbone de Rennes Métropole. Ce projet incarne notre volonté de conjuguer innovation architecturale, exemplarité environnementale et qualité d'usage.

## Construction d'un atelier pour véhicule hydrogène – ANGEVIN ILE-DE-FRANCE

Notre engagement en faveur de la transition énergétique dépasse le cadre de nos sites et s'exprime également à travers les projets que nous réalisons pour nos clients. À Eragny (95), nous construisons un atelier dédié aux véhicules hydrogène pour le compte de CAPY JOULIA, avec une maîtrise d'oeuvre assurée par GCA Groupe. Ce chantier, livré en juin 2025, illustre notre capacité à accompagner les nouvelles mobilités et à répondre aux enjeux d'innovation énergétique. En mobilisant nos compétences techniques sur ce projet à haute valeur ajoutée, nous contribuons activement au développement d'infrastructures adaptées aux énergies alternatives, tout en affirmant notre rôle d'acteur engagé dans la décarbonation des usages.

## 5.3 RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire constitue un enjeu matériel majeur pour le Groupe ANGEVIN.

Consommateur d'importantes quantités de matières premières, le secteur du bâtiment doit repenser ses pratiques pour limiter son impact environnemental.

Le Groupe ANGEVIN s'inscrit dans cette dynamique en veillant à optimiser les quantités utilisées, à réduire le gaspillage et à favoriser le réemploi.

L'ambition va au-delà des premières actions : elle repose sur l'éco-conception des projets, l'intégration de critères de recyclabilité dans les choix de matériaux, le chiffrage d'alternatives environnementales et la mise en place de partenariats pour le réemploi en fin de chantier.

L'utilisation de matériaux non renouvelables et la production de déchets sont donc identifiées comme des enjeux matériels majeurs. En parallèle, le développement des activités de réhabilitation est perçu comme une opportunité pour renforcer la circularité des ressources.

### GESTION DES DÉCHETS

Le tri rigoureux des déchets et la traçabilité du traitement aval sont essentiels pour améliorer le recyclage. Dans le cadre de la loi REP, le Groupe collabore avec l'éco-organisme Valobat pour structurer sa démarche.

Depuis mi-2024, des bacs de tri à 4 compartiments, développés en partenariat avec AZ METAL, sont déployés sur plusieurs chantiers pour faciliter le tri des déchets directement au poste de travail. Cette initiative, intégrée au Plan d'Actions Environnement 2025-2026, sera bientôt généralisée à l'ensemble du Groupe. En complément, des stations de big-bags sont installées dès le démarrage de chaque opération, permettant le tri à la source des 7 flux réglementaires (cartons, plastiques, isolants, etc.) sur les chantiers et parcs matériels.

Ces dispositifs favorisent la valorisation des matériaux et ancrent durablement nos pratiques dans une logique de responsabilité environnementale.



Un bilan annuel de production de déchets est consolidé par notre Direction Achats à partir des données des gestionnaires de déchets, permettant un suivi précis et une amélioration continue des pratiques.

<b>En tonnes</b>	<b>2022</b>	<b>2024</b>	<b>% détournés vers recyclage ou réutilisation</b>
DIB	2 684	1 324	40% soit 546
Déchets inertes	1 290	2 336	100%
Bois	866	968	100%
Métaux	405	731	100%
Plâtre	0	0	100%
Déchets dangereux	19	1,1	0%
Autres déchets chantiers	0	187	60% soit 112
<b>TOTAL chantiers</b>	<b>5 264</b>	<b>5 587</b>	<b>4 693 soit 84%</b>
Ordures ménagères	14	18	0%
Papier	11	20	100%
Multi-matériaux = emballages	/	1,6 (sites rue de Vezin et Noyal uniquement)	100%
Déchets alimentaires	/	0,77 (Site rue de Vezin uniquement)	100%
Eaux usées	2 625,3 (m3)	3 016 (m3)	100%

Tableau 11 : Production annuelle totale de déchets ventilée par type (non dangereux et dangereux)

On estime les % de déchets de chantier à la charge du Groupe Angevin comme suit :

	<b>Activité gros oeuvre</b>	<b>Activité Entreprise Générale</b>
DIB	20%	100%
Déchets inertes	90%	100%
Bois	80%	100%
Métaux	100%	100%
Plâtre	0%	100%
Déchets dangereux	30%	100%
Autres déchets de chantier	80%	100%

## UTILISATION DES RESSOURCES

La réalisation de notre second Bilan Carbone® nous a permis de consolider l'estimation des ressources et matériaux utilisés.

En tonnes	2022	2024-2025 (Exercice comptable du 01/04/24 au 31/03/2025)
Béton prêt à l'emploi	506 000*	454 574
Béton préfa	62 850*	50 837
Acier	7 167*	8 158
Agrégats (sable/graviers/ remblais)	3 600*	53 475
Bois et CP	720*	1 415
Bloc à maçonner (parpaings, briques,)	7 680*	8 226**
Isolant	2 950 m <sup>3</sup> *	6 393m <sup>3</sup>
Eau	51 665 m <sup>3</sup> ***	43 273 m <sup>3</sup> ***

Tableau 12 : Flux massique annuel des matières premières utilisées

\*Donnée estimée non consolidée

\*\*Parpaings : estimation à partir de 56 500m<sup>2</sup> à 18,2kg/unité soit 0,125m<sup>2</sup>

\*\*\*Eau : estimation à partir d'un échantillon de chantiers donnant une consommation moyenne de 220m<sup>3</sup>/chantier en 2022 contre 140m<sup>3</sup>/chantier en 2025.

### Une initiative interne maligne pour limiter le gaspillage

Depuis novembre 2023, la filiale SAS du Groupe Angevin a lancé une conversation Teams baptisée «Le bon coin d'Angevin», accessible à plus de 30 collaborateurs : conducteurs de travaux, chefs de chantier, responsables du parc et chefs d'équipe. À l'initiative de Sylvain, responsable du parc, ce groupe vise partager en temps réel les matériaux en fin de chantier susceptibles d'être réemployés – isolants, bois, parpaings, chutes diverses... Grâce à ce canal simple et efficace, les équipes échangent photos et infos pour donner une seconde vie aux ressources disponibles. Une démarche intelligente, concrète et collective qui illustre notre volonté de réduire le gaspillage et d'ancrer le réemploi dans nos pratiques quotidiennes. Résultats ? Plus de 60 lots et matériels de fin de chantier ont déjà été proposés, dont une quinzaine ont été réutilisés sur un autre chantier !



## > POLITIQUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Groupe ANGEVIN déploie une politique active de réemploi sur ses chantiers, combinant performance environnementale et insertion professionnelle. Par exemple à Quiberon, sur le projet Armeria (40 logements), 60 % des équipements sanitaires ont été réutilisés sur place, les 40 % restants provenant de filières de reconditionnement, en partenariat avec Emmaüs Action Ouest. Cette dynamique se retrouve sur d'autres opérations, avec le projet de réemploi de mobilier pour notre futur siège, l'optimisation du calepinage pour limiter les déchets de ferraille, la réutilisation de matériaux (ardoises, portes de caves, bac acier, OSB), le recyclage d'aciers dans le béton armé, ou encore la valorisation du béton démolé en fonds de forme pour les voiries.

En 2025, un groupe de travail dédié à l'économie circulaire s'est réuni pour co-construire la politique du Groupe ANGEVIN en matière de gestion des ressources et des déchets. Composé d'une quinzaine de collaborateurs aux profils variés (études, travaux, immobilier, gros oeuvre...), ce groupe de travail a pour objectif de partager les bonnes pratiques déjà mises en place au sein du Groupe et de valider collectivement les plans d'action existants. Cette démarche collaborative vise à structurer une stratégie opérationnelle et ambitieuse autour de l'économie circulaire.

En parallèle, le Groupe a signé la charte économie circulaire de Rennes Métropole en 2025, formalisant ainsi ses engagements autour de la gestion responsable des ressources et des déchets. Plusieurs pistes concrètes sont à l'étude ou en cours de déploiement :

- **Optimisation des équipements chantier** : remplacement des mannequins bois par des mannequins aluminium (plus recyclables, plus durables), ou réemploi via des partenaires comme Gueules de Bois.
- **Mobilier de seconde main** : intégration de mobilier reconditionné pour le futur siège et les bases vies.
- **Choix des matériaux** : exclusion des matériaux non recyclables ou générant trop de déchets (ex. polystyrène), et recours à des composants recyclés comme les étoiles d'écartement en plastique.
- **Réemploi et écoconception** : partage de fiches de bonnes pratiques, intégration des services matériel et méthode au groupe de travail, et travail en amont avec les architectes pour standardiser certains éléments (ex. fenêtres).
- **Coffrages de planchers** : étude sur l'optimisation du nombre d'utilisations (actuellement inférieur aux capacités) des contreplaqués, notamment en lien avec les pratiques de pose et dépose sous-traitées.
- **Matériaux alternatifs** : exploration de solutions comme les panneaux PEHD pour le coffrage, les briques Géomur en terre crue pour les élévations.

Ces actions visent à structurer une démarche opérationnelle, progressive et adaptée aux réalités du terrain, en cohérence avec les engagements pris dans le cadre de la charte.

## Donner une seconde vie aux matériaux, un geste solidaire et responsable

Le Groupe Angevin affirme son engagement en faveur de l'économie circulaire à travers des actions concrètes sur ses chantiers. À Rennes, nos équipes ont récemment donné plus de 800 m<sup>2</sup> de laine de roche à la communauté Emmaüs, ainsi que 235 kg de faïence à la ressourcerie «La Belle Déchette», évitant ainsi leur mise en déchetterie. Ces matériaux, désormais réemployés ou valorisés, alimentent des structures locales dédiées à l'insertion et au bricolage solidaire. Ces gestes simples mais puissants traduisent notre volonté de limiter le gaspillage, de réduire notre empreinte carbone et de soutenir des initiatives porteuses de sens. Construire autrement, c'est aussi construire avec cœur.



## École Guyenne – Rennes : un chantier pilote engagé dans le réemploi



Sur le chantier de l'École Guyenne à Rennes, piloté par l'agence ANGEVIN EG pour la Ville de Rennes, nos équipes ont mis en oeuvre une démarche exemplaire de réemploi des matériaux, en partenariat avec Re-nêtré. Menuiseries déposées, clôtures, portails et dalles gravillonnaires ont été réutilisés, soit sur le chantier, soit pour le futur bâtiment : 46 menuiseries, 32 mètres linéaires de clôtures, 4 portails et 8 m<sup>2</sup> de dalles ont ainsi trouvé une seconde vie. Cette approche, intégrée à notre démarche RSE, permet de limiter l'usage de ressources neuves, de réduire les émissions de CO<sup>2</sup>, et de sensibiliser la filière BTP à l'économie circulaire. Des équipements spécifiques ont été mis en place pour protéger les arbres et les espaces verts, comme une grue à tour mobile et des dispositifs de répartition au sol. Chantier pilote valorisé en interne et en externe, il illustre notre capacité à conjuguer performance technique et responsabilité environnementale.

## Lorette - Saint-Malo : un chantier exemplaire en économie circulaire

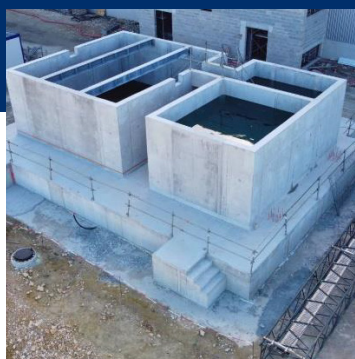
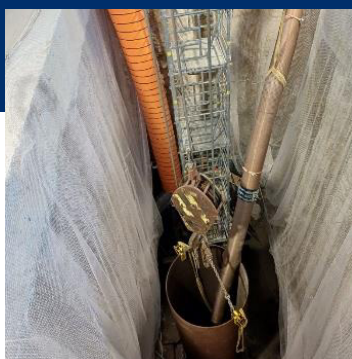
Sur le site de l'ancienne caserne Lorette à Saint-Malo, notre filiale ANGEVIN Entreprise Générale Bretagne mène la rénovation de 90 logements au coeur d'un futur écoquartier. Ce chantier, porté par Bâti Armor, se distingue par une démarche rigoureuse de tri sélectif et de réemploi de matériaux nobles : pavés, ardoises, parquets et 200 m<sup>2</sup> de pierres ont été valorisés pour créer murets et terrasses. Avec 200 tonnes de déchets produits et un taux de valorisation de 72 %, ce projet mixte réhabilitation/neuf incarne une gestion responsable des ressources, une réduction significative des émissions de CO<sup>2</sup> et une transmission active des bonnes pratiques. Candidat aux Trophées Valobat, il illustre notre engagement concret pour une construction durable et circulaire.



## Coralium - Fonderie d'aluminium bas carbone : une construction inédite en France

À Sainte-Hermine, en Vendée, Coralium incarne une avancée majeure pour l'économie circulaire dans le secteur industriel. Mise en service début 2025, cette fonderie d'aluminium bas carbone, première du genre en France, est conçue pour recycler tous types de déchets aluminium en un matériau « indéfiniment recyclable ».

MRC Constructions et LEPINE TP, filiales du Groupe ANGEVIN, ont réalisé deux fosses étanches, dont l'une à -10 mètres de profondeur, avec fonçage par havage d'un tube métallique de 1,42 mètre de diamètre jusqu'à -20 mètres. Ce chantier technique et ambitieux illustre l'engagement du Groupe en faveur de solutions durables, au service d'une industrie plus responsable.



## 5.4 POLLUTIONS

Les activités de chantier peuvent générer des pollutions de l'air, des sols et de l'eau (poussières, rejets, déversements accidentels...). Pour y répondre, une équipe de pilotes RSE travaille à identifier et mettre en oeuvre des actions d'évitement, de réduction et de restauration. La sensibilisation des collaborateurs est une priorité, avec l'ambition de diffuser une culture environnementale à l'image de celle développée autour de la sécurité (1/4 d'heure environnement).

Notre politique de réduction des pollutions se matérialise sur nos chantiers par l'axe 3 de notre Plan d'Actions Environnement 2025-2026, déployé sur l'ensemble des chantiers et piloté par le service QHSSE. Les actions visent à réduire les poussières, les nuisances sonores et à préserver l'esthétique des opérations, tout en renforçant la prévention des pollutions accidentelles. L'ensemble des métiers concernés sont impliqués (encadrement de chantier, direction travaux, service matériel...) et des contrôles de conformité sont régulièrement réalisés lors des visites des animateurs QSE. Ces mesures s'inscrivent dans une démarche globale de sensibilisation et d'amélioration continue portée par les équipes.

### Un système de lavage en circuit fermé pour réduire la pollution

Dans le cadre de sa démarche environnementale, MRC Constructions, filiale du Groupe ANGEVIN, a mis en place un dispositif innovant de lavage des bennes à béton en circuit fermé. Le système repose sur une tour de lavage équipée d'un système Econet en partie basse, destiné à collecter les eaux sales.

Ces eaux sont ensuite dirigées vers un bac de décantation, où un filtre big bag Econet permet de retenir les particules solides. Une pompe automatique renvoie ensuite l'eau vers la station de traitement, où une injection de CO<sup>2</sup> permet de réguler le pH. L'eau ainsi traitée est stockée dans une cuve tampon, prête à être réutilisée via une lance de rinçage.

Ce dispositif en circuit fermé permet non seulement de limiter les rejets dans l'environnement, mais aussi de réduire la consommation d'eau potable.



## Un chantier à valeur ajoutée par JAFFRE

Le chantier du futur centre de tri, GUYOT Environnement, réalisé par notre filiale JAFFRE à Ploërmel, illustre concrètement l'engagement du Groupe en matière de réduction des pollutions. Ce projet intègre des infrastructures dédiées à la dépollution, à la régulation des eaux pluviales et à la gestion des déchets particuliers, avec notamment deux bassins de décantation de 600 m<sup>2</sup> chacun et un bâtiment spécifique pour le traitement des matériaux. Sur le plan technique, le recours au procédé BAMTEC® pour le ferrailage des radiers a permis de réduire significativement la consommation d'acier, tout en optimisant les délais d'exécution. Ce chantier exemplaire, dont la livraison a eu lieu au printemps 2025, s'inscrit pleinement dans la dynamique environnementale portée par le Groupe.



## 5.5 EAU

L'eau est une ressource critique sur les chantiers, tant pour les besoins techniques que pour les enjeux environnementaux, dans un contexte de sécheresses de plus en plus marquées. Le Groupe ANGEVIN veille à limiter les consommations inutiles, à prévenir les pollutions accidentelles et à intégrer des dispositifs de recyclage et de traitement adaptés.

Ces pratiques s'inscrivent dans notre Plan d'Actions Environnement 2025-2026, qui vise à structurer une approche globale de la ressource eau, en lien avec les enjeux de pollution, de sobriété et de circularité. La sensibilisation des équipes et le suivi des dispositifs techniques sont assurés par les services travaux, QHSSE et matériel. Plusieurs actions concrètes illustrent cette démarche : la mise en place de systèmes de lavage en circuit fermé pour les bennes à béton, avec traitement et réutilisation de l'eau via injection de CO<sup>2</sup> pour réguler le pH ; la création de bassins de décantation sur les chantiers sensibles ; ou encore la gestion rigoureuse des eaux pluviales dans les projets de conception.

En 2025, pour aller plus loin et en réponse à l'identification des enjeux de consommation de la ressource en eau, un groupe de travail pluridisciplinaire a été lancé pour structurer une politique eau ambitieuse. Trois axes guident notre action : mieux piloter les consommations (relevés, double compteurs, électrovannes), renforcer la culture chantier (formations, quarts d'heure environnement), et améliorer les pratiques techniques (réutilisation en circuit fermé, récupération d'eau de pluie). Cette démarche collective incarne notre volonté d'agir concrètement pour une gestion responsable de l'eau.

# FEUILLE DE ROUTE EAU 2025-2026

Objectif global : réduire notre consommation d'eau de 10% d'ici 2030



**Ambition n°1 :**  
Systématiser les relevés d'eau en début et fin de GO



**Ambition n°1 :**  
Généraliser les ¼h environnement et eau sur chantier



**Ambition n°1 :**  
Optimiser le nettoyage du matériel



**Ambition n°2 :**  
Généraliser la mise en place de double compteur chantier / base vie



**Ambition n°2 :**  
Former les CDT et CDC aux enjeux liés à l'eau sur les chantiers



**Ambition n°2 :**  
Réutiliser l'eau en cycle fermé



**Ambition n°3 :**  
Déployer des électrovannes



**Ambition n°3 :**  
Systématiser le contrôle 0 fuites à la livraison des bases vie



**Ambition n°3 :**  
Récupérer l'eau de pluie

	Sur nos sites	Sur nos chantiers
Consommations d'eau estimées	3016,2m <sup>3</sup>	40 256m <sup>3</sup>

Tableau 13 : Indicateurs eau

## Un chantier exemplaire : l'UPEP de Saint-Brieuc – PERSONNIC & ANGEVIN EG BRETAGNE

Les équipes d'Angevin EG Bretagne et de Personnic ont participé à la réalisation de la nouvelle Unité de Production d'Eau Potable de Saint-Brieuc Armor Agglomération inaugurée en septembre 2024. Ce chantier d'envergure a mobilisé des compétences en génie civil pour la construction d'ouvrages de traitement et de stockage des eaux, ainsi que le gros oeuvre du bâtiment d'exploitation. Après une phase de travaux secondaires et de mise en service du process, l'usine produit 37 000 m<sup>3</sup> d'eau potable par jour. Ce projet illustre concrètement l'engagement du Groupe dans la gestion durable de la ressource en eau et la contribution à l'accès à une eau de qualité pour les territoires.



Crédit photos : Views-Factory Bruno ASTORG

## Projet de recherche FFB/UMGO : un chantier pilote sur la gestion des consommations d'eau

Le chantier Carré d'Orgemont à Angers, réalisé par notre filiale DONADA, fait partie des 4 chantiers pilotes suivis dans le cadre du projet de recherche national porté par FFB-UMGO « Gestion de l'eau sur les chantiers ». Dans l'objectif de mesurer et optimiser la consommation d'eau, 4 compteurs ont été installés (général, base vie, gros oeuvre, second oeuvre) afin d'analyser les volumes consommés par poste, par ouvrier et par m<sup>3</sup> de béton coulé. Un suivi mensuel a permis d'identifier les postes les plus consommateurs, de sensibiliser les équipes à une gestion plus économe et de détecter rapidement les fuites. Ce dispositif, lancé en octobre 2024, ouvre la voie à une transposition sur d'autres chantiers du groupe.



## Généralisation des fontaines à eau : une solution durable et plébiscitée sur nos chantiers

Depuis 2024, le Groupe a lancé la généralisation des fontaines à eau sur ses chantiers afin de garantir aux compagnons l'accès à 3 litres d'eau fraîche par jour, conformément aux exigences réglementaires. Ce projet, désormais structuré autour d'un contrat cadre signé avec deux prestataires locaux selon nos implantations, répond à plusieurs objectifs : améliorer les conditions de travail, simplifier la logistique, et réduire les déchets liés aux bouteilles plastiques. Les bénéfices sont multiples : maîtrise du budget grâce à une location fixe et une consommation d'eau maîtrisée, adhésion totale des équipes terrain et reconnaissance positive des acteurs du chantier. Cette démarche illustre notre volonté d'allier performance opérationnelle et responsabilité environnementale.



## 5.6 BIODIVERSITÉ

La biodiversité est un enjeu transversal qui concerne l'ensemble de nos opérations, de la phase de conception à l'exécution des chantiers. Le Groupe ANGEVIN veille à préserver au mieux les espèces végétales et animales présentes sur ses sites, en déployant des moyens de protection adaptés lors de la phase travaux, permettant de limiter les impacts sur les milieux naturels, préserver les continuités écologiques et intégrer des solutions favorables à la faune et à la flore locales.

Nos actions s'articulent autour de plusieurs leviers : adaptation des calendriers de travaux pour respecter les périodes sensibles, mise en place de clôtures ou de zones tampons pour protéger les habitats, valorisation des espaces verts en fin de chantier, et collaboration avec des partenaires spécialisés pour intégrer des aménagements écologiques (nichoirs, plantations, revégétalisation...).

Cette démarche s'inscrit dans une logique de cohabitation respectueuse entre activité humaine et écosystèmes, et contribue à renforcer la valeur environnementale de nos projets. Elle sera progressivement intégrée dans nos outils de pilotage et nos pratiques terrain, en lien avec les services travaux, QHSSE et conception.

Conscients des impacts liés à l'imperméabilisation des sols ou à l'extraction de ressources en amont, nous avons réuni un groupe de travail pluridisciplinaire (conducteur de travaux, responsable QSE, responsable de programme, chargée de mission RSE, assistante travaux) pour analyser l'ensemble de notre chaîne de valeur et identifier l'ensemble des pressions exercées sur les milieux naturels, de l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie de nos ouvrages.

Cette démarche collective nous a permis de structurer une approche plus responsable et d'anticiper les risques écologiques. Plusieurs pistes sont à l'étude : sensibilisation des équipes, diagnostics écologiques en amont, intégration de matériaux de réemploi, et actions de préservation ou de restauration post-travaux.

Des indicateurs de suivi seront progressivement intégrés, tels que la superficie de terres végétalisées mises en oeuvre ou le nombre de sites situés à proximité de zones sensibles. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans notre engagement RSE et renforce la performance environnementale de nos opérations.

## Installation de ruches chez ANGEVIN SAS et LÉPINE TP

Dans le cadre de son engagement RSE, le Groupe a installé six ruches sur deux de ses sites (ANGEVIN SAS à Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Lépine TP au Pellerin), en partenariat avec des apiculteurs locaux. Cette initiative, lancée lors de la fête de la nature et de la Journée mondiale des abeilles, vise à favoriser la régénération de la biodiversité locale, sensibiliser les collaborateurs à la préservation de la nature, et valoriser les engagements du Groupe. En complément, des moutons ont également été introduits chez Lépine TP pour l'entretien écologique des espaces verts. Ces actions concrètes illustrent une approche durable et fédératrice, tout en renforçant le lien entre environnement, pédagogie et identité d'entreprise.



## Construction d'une barrière petite faune à PAULX – Déviation de Machecoul – LEPINE TP

Dans le cadre de la déviation de Machecoul mandatée par le Département Loire-Atlantique et la Région Pays de la Loire, notre filiale Lépine TP a mis en oeuvre plusieurs mesures de préservation de la biodiversité sur une zone naturelle sensible. Le chantier a intégré une barrière pour la petite faune, des niches pour chauves-souris, des abris pour reptiles et amphibiens, ainsi que des hibernaculums pour les espèces sensibles. Un contrôle écologique préalable a permis d'adapter les travaux à la présence de reptiles. Ces actions ont permis de préserver les habitats identifiés, de réduire l'impact écologique du chantier, et de garantir une approche responsable de l'aménagement.



## Centre d'entraînement de La Piverdière – Stade Rennais – SAS ANGEVIN

Le projet de construction du nouveau centre d'entraînement du Stade Rennais, situé sur le site bocager de La Piverdière, intègre une forte dimension écologique. Trois bâtiments sont conçus autour de corridors écologiques, avec des mesures concrètes mises en oeuvre en phase chantier pour préserver la biodiversité : intervention d'un écologue (Dervenn) pour sensibiliser l'ensemble des intervenants sur site, balisage des zones humides, déplacement d'amphibiens, protection des arbres, et sensibilisation des équipes. Un système Econet permet également de traiter les eaux usées. Grâce à ces actions, aucun incident environnemental ni destruction d'espèces protégées n'a été signalé. Le chantier est ainsi valorisé comme modèle d'éco-responsabilité, limitant l'impact humain tout en préservant la faune locale.



# 6 ANNEXES

## 6.1 GLOSSAIRE

**RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises

**ESG** : Environnement, Social, Gouvernance

**CSRD** : Corporate Sustainability Reporting Directive

**VSME** : Voluntary Standard for Very Small and Medium-sized Enterprises

**IRO** : Impacts Risques Opportunités

**RE 2020** : Réglementation Environnementale 2020

**ACV** : Analyse du Cycle de Vie

## 6.2 DÉTAILS DES IRO MATÉRIELS

### 6.2.1 GOUVERNANCE

IMPACTS POSITIFS			SCORE
G1 : Conduite des affaires	Gestion des relations avec les fournisseurs	Respect des contrats avec les fournisseurs et sous-traitants (dont délais de paiements)	3.5
G1 : Conduite des affaires	Gestion des relations avec les fournisseurs	Développement de contrats cadres avec les fournisseurs et sous-traitants (visibilité, chiffre d'affaires, etc.)	3.5
G1 : Conduite des affaires	Engagement politique	Contribution au développement du territoire (sponsoring, mécénat, etc.)	3.3

RISQUES			SCORE
G1 : Conduite des affaires	Gestion des relations avec les fournisseurs	Non respect des contrats avec les fournisseurs et sous-traitants (dont délais de paiements)	4.0
G1 : Conduite des affaires	Corruption et versement de pots-de-vin	Incidents/cas de corruption ou pot-de-vin	3.8
G1 : Conduite des affaires	Culture d'entreprise	Risque de dilution de la culture d'entreprise et manque d'harmonisation des pratiques (multisites, agences, entreprises)	3.5
G1 : Conduite des affaires	Culture d'entreprise	Difficulté d'intégration de nouvelles activités au sein du groupe dans un contexte de rachat	3.5
G1 : Conduite des affaires	Corruption et versement de pots-de-vin	Absence ou manque de dispositif de prévention et détection de la corruption	3.5

OPPORTUNITES			SCORE
<b>G1 : Conduite d'affaires</b>	Gestion des relations avec les fournisseurs	Développement de relations partenariales dans la durée, permettant des économies d'échelles ou des approvisionnements réguliers en cas de tensions sur les marchés.	<b>3.5</b>

## > 6.2.2 SOCIAL

IMPACTS POSITIFS			SCORE
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Salaires décents	Grilles de rémunération négociées avec les fédérations professionnelles	4.0
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Sécurité de l'emploi	Transformation d'emplois temporaires (intérim, CDD) en emplois pérenne.	3.5
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Salaires décents	Contrats de travail français garantissant un salaire décent et minimal	3.5
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Diversité	Accueil, formation et embauche de personnes éloignées de l'emploi	3.5
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Logement adéquat	Accompagnement des salariés dans la recherche de solutions de logement	3.5
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Formation et développement des compétences	Développement des compétences des collaborateurs par la formation régulière	3.5
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Sécurité de l'emploi	Maintien et création d'emplois dans des zones peu dynamiques économiquement	3.3

IMPACTS NEGATIFS			SCORE
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Gestion des relations avec les fournisseurs	Non respect des contrats avec les fournisseurs et sous-traitants (dont délais de paiements)	3.5
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Corruption et versement de pots-de-vin	Incidents/cas de corruption ou pots-de-vin	3.5
<b>S2 : Travailleurs de la chaîne de valeur</b>	Culture d'entreprise	Risque de dilution de la culture d'entreprise et manque d'harmonisation des pratiques (multisites, agences, entreprises)	3.5

RISQUES			SCORE
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Santé et sécurité	Risques d'accident du travail et des maladies professionnelles pour les équipes de production (TMS, risque routier)	3.8
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Formation et développement des compétences	Inadéquation entre les compétences internes et les besoins liés à l'évolution des marchés	3.8
<b>S2 : Travailleurs de la chaîne de valeur</b>	Santé et sécurité	Accidents du travail et de maladies professionnelles pour les travailleurs des chantiers de construction et génie civil (TMS)	3.8
<b>S2 : Travailleurs de la chaîne de valeur</b>	Formation et développement des compétences	Inadéquation entre les compétences et les besoins liés à l'évolution des marchés	3.8
<b>S2 : Travailleurs de la chaîne de valeur</b>	Travail forcé	Négligence sur la prévention du travail illégal	3.8
<b>S4 : Consommateurs et utilisateurs finaux</b>	Formation et Sécurité des utilisateurs finaux	Incidents/ accidents liés à l'usage des bâtiments	3.5

OPPORTUNITES			SCORE
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Salaires décent	Attribuer et fidéliser les talents avec une rémunération avantageuse	3.8
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Formation et développement des compétences	Développement de parcours de formation internalisé (ex: bois/béton,ect.)	3.8
<b>S1 : Effectifs de l'entreprise</b>	Santé et sécurité	Dialogue avec les organismes de prévention et médecine du travail	3.5

## 6.2.3 ENVIRONNEMENT

IMPACTS NEGATIFS			SCORE
<b>E1 : Changement climatique</b>	Atténuation du changement climatique	Emissions de GES sur tout le cycle de vie du bâtiment (extraction, fabrication, construction)	3.7
<b>E5 : Economie circulaire</b>	Utilisation des ressources	Utilisation de matériaux non renouvelables	3.7
<b>E5 : Economie circulaire</b>	Déchets	Production de déchets non-dangereux liés aux activités du Groupe	3.7
<b>E3 : Ressources aquatiques et marines</b>	Consommation d'eau	Consommation de la ressource en eau	3.5
<b>E1 : Changement climatique</b>	Energie	Epuisement des énergies fossiles lié aux activités d'ANGEVIN (de l'extraction des matières à la construction)	3.3
<b>E2 : Pollution</b>	Pollution de l'air	Rejets de substances dans l'air liés aux activités de construction de bâtiments et GC (extraction du sable, fabrication du ciment, déplacements et le transport)	3.3
<b>E2 : Pollution</b>	Pollution des sols	Rejets de substances dans les sols liés aux activités de construction	3.3
<b>E3 : Ressources aquatiques et marines</b>	Rejets des eaux	Rejets des eaux de nettoyage sur site de construction (bennes à béton, planchers, outils, etc.)	3.3
<b>E4 : Biodiversité et écosystèmes</b>	Changement d'affectation des terres	Réduction des espaces naturels via l'imperméabilisation et la construction neuve.	3.3
<b>E4 : Biodiversité et écosystèmes</b>	Exploitation directe	Extraction de bois dans les forêts en amont de la chaîne de valeur	3.3

OPPORTUNITES			SCORE
<b>E1 : Changement climatique</b>	Energie	Développement d'une activité de construction et GC au service du développement d'énergie renouvelable (ombrières, SMR, biomasse, éoliennes...)	3.5
<b>E5 : Economie circulaire</b>	Utilisation des ressources	Développement des activités de réhabilitation	3.3

RISQUES			SCORE
<b>E1 : Changement climatique</b>	Adaptation au changement climatique	Diminution de la qualité des ouvrages liée aux aléas climatiques (pénalités, réserves, non réception...)	3.8
<b>E1 : Changement climatique</b>	Adaptation au changement climatique	Baisse de productivité liée aux aléas climatiques	3.5

## 6.3 PRATIQUES, POLITIQUES ET INITIATIVES FUTURES VERS UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE (B2/C2)

Sujet	Existence	Accès public	Initiatives ou objectifs futurs	Responsable
Changement climatique	OUI	OUI	OUI	Directeur de la RSE et de l'Ingénierie
Pollution	OUI	NON	NON	Directeur QHSSE
Eau et ressources marines	OUI	NON	NON	Directeur QHSSE
Biodiversité et écosystèmes	OUI	NON	NON	Directeur de la RSE et de l'Ingénierie
Economie circulaire	OUI	NON	NON	Directeur de la RSE et de l'Ingénierie
Main d'oeuvre	OUI	NON	OUI	Directrice RH
Travailleurs de la chaîne de valeur	NON	/	/	/
Communautés affectées	NON	/	/	/
Consommateurs et utilisateurs finaux	OUI	NON	NON	Directeur de la RSE et de l'Ingénierie
Conduite des affaires	OUI	NON	OUI	Directeur juridique

## 6.4 SYNTHÈSE DES INDICATEURS VSME : ENVIRONNEMENT

### 6.4.1 ENERGIE ET EMISSIONS DE GES (B3/C3/C4)

B3 : Consommation totale d'énergie	2022	Exercice 2024-2025
Electricité de nos sites*	579 850 kWh	632 850 kWh
Electricité chantiers*	4 598 340 kWh	3 671 150 kWh
Carburants - GNR	100 382 L	213 926 L
Carburants - diesel	690 372 L	826 822 L
Carburants - essence	43 515 L	23 677 L
*Dont Energies renouvelables	289 978 kWh (5.6%)	309 888 kWh (7.2%)

B3 : Résultats Bilan Carbone®	2022	Exercice 2024-2025
Emissions brutes de GES (scopes 1 et 2 + scope 3)	101 831 TeqCO <sub>2</sub>	96 697 TeqCO <sub>2</sub>
Intensité de GES : émissions brutes / CA (TeqCO <sub>2</sub> /k€ CA)	0,474	0,411
Intensité de GES : émissions brutes / ETP (TeqCO <sub>2</sub> /ETP)	163,5	127,2
Emissions brutes de GES - Scope 1&2	2 276	2697
Emissions brutes de GES - Scope 3	99 555	94 000

C3 : Stratégie de décarbonation	
Année cible	2030
Objectifs de réduction des émissions GES (scopes 1&2)	- 40 %
Objectifs de réduction des émissions GES (scope 3)	- 30 %
Valeur de l'année cible (scopes 1&2 en valeur absolue)	1366
Valeur de l'année cible (scope 3 en valeur absolue)	69 689

#### C4 : Risques climatiques

Avez-vous identifié des événements de transition ou des dangers issus des risques climatiques ?

OUI

Cf détail des IRO

### 6.4.2 POLLUTION DE L'AIR, DE L'EAU ET DU SOL (B4)

Déclarez-vous déjà vos émissions polluantes ?

NON

### 6.4.3 BIODIVERSITE (B5)

Nombre et superficie des sites possédés, loués ou gérés dans ou à proximité d'une zone sensible de la biodiversité

Pas de site à proximité d'une zone sensible identifiée

Type d'occupation du sol :	Année précédente = 2024	Année d'étude = 2025	% de variation
Surface totale artificialisée	Inconnue	Inconnue	Inconnue
Surface orientée vers la nature - sur site	Inconnue	Inconnue	Inconnue
Surface orientée vers la nature - hors site	○	○	○
Utilisation des sols totale	Inconnue	Inconnue	Inconnue

### 6.4.4 EAU (B6)

	Sites	Chantiers
Volume d'eau consommée (estimation)	3016,2 m <sup>3</sup>	40 256 m <sup>3</sup>
Volume d'eau rejeté	2980 m <sup>3</sup>	Non mesuré (estimation 95% minimum)
Prélèvement total d'eau (Dont prélèvement d'eau dans des zones de stress hydrique élevé)	○	Non mesuré
Conso d'eau = différence calculée entre prélèvements et rejets	36 m <sup>3</sup> (eau bue par les collaborateurs)	Non mesuré (estimation 5%)

## 6.4.5 UTILISATION DE RESSOURCES, ECONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DECHETS (B7)

En tonnes	2022	2024	% détournés vers recyclage ou réutilisation
DIB	2 684	1 364	40 % soit 546
Déchets inertes	1 290	2 336	100 %
Bois	866	968	100 %
Métaux	405	731	100 %
Plâtre	0	0	100 %
Déchets dangereux	19	1.1	0%
Autres déchets de chantiers	0	187	60 % soit 112
<b>TOTAL CHANTIERS</b>	<b>5 264</b>	<b>5 587</b>	<b>4 693 soit 84 %</b>
Ordures ménagères	14	18	0%
Papier	11	20	100 %
Multi-matériaux = emballages	/	1,6 (sites Rue de Vezin et Noyal uniquement)	100 %
Déchets alimentaires	/	0,77 (site Rue de Vezin uniquement)	100 %
Eaux usées	2 625,3 (m <sup>3</sup> )	3016 (m <sup>3</sup> )	0%

Tableau 14 : Production annuelle totale de déchets ventilée par type (non dangereux et dangereux)

On estime les % de déchets de chantier à la charge du Groupe Angevin comme suit :

	Activité gros oeuvre	Activité EG
<b>DIB</b>	20%	100%
<b>Déchets inertes</b>	90%	100%
<b>Bois</b>	80%	100%
<b>Métaux</b>	100%	100%
<b>Plâtre</b>	0%	100%
<b>Déchets dangereux</b>	30%	100%
<b>Autres déchets de chantiers</b>	80%	100%

En tonnes	2022	2024-2025 (exercice comptable du 01/04/24 au 31/03/25)
Béton prêt à l'emploi	506 000*	454 574
Béton préfa	62 850*	50 837
Acier	7 167*	8 158
Agrégats (sable / graviers / remblais)	3 600*	53 475
Bois et CP	720*	1 415
Blocs à maçonner (parpaings, briques,...)	7 680*	8 226**
Isolant	2 950m <sup>3*</sup>	6 393m <sup>3</sup>
Eau	51 665m <sup>3***</sup>	43 273m <sup>3***</sup>

Tableau 15 : Flux massique annuel des matières premières utilisées

\*donnée estimée non consolidée

\*\*Parpaings : estimation à partir de 56 500 m<sup>2</sup> à 18,2 kg / unité soit 0,125 m<sup>2</sup>

\*\*\*Eau : estimation à partir d'un échantillon de chantiers donnant une conso moyenne de 220 m<sup>3</sup>/chantier en 2022 contre 140 m<sup>3</sup>/chantier en 2025

## 6.5 SYNTHÈSE DES INDICATEURS VSME : SOCIAL

B8-Effectifs Caractéristiques générales + C5 : Caractéristiques supplémentaires générales de la main d'oeuvre	Effectif total au 31/12/2024 (Uniquement CDI et CDD)	760
	Nombre de CDI	693
	Nombre de CDD (dont alternants)	67
	Nombre de salariés hommes	671
	Nombre de salariées femmes	89
	Taux de rotation 2024	11.3
	Nombre d'hommes au niveau managérial	19
	Nombre de femmes au niveau managérial :	2
	Ratio managers F/H	10,5 %
	Nombre de travailleurs indépendants ne travaillant que pour nous	0
	Nombre de travailleurs intérimaires	350 000 heures
	B9 - Main d'oeuvre - Santé et sécurité	Nombre d'AT
Taux de fréquence d'accident du travail		54.7
Taux de fréquence AT national 2023		38,6
Taux de gravité d'accident du travail		3.46
Taux de gravité AT national 2023		4
Nombre de décès liés au travail (AT / MP)		0

B10 - Effectifs - Rémunération, négociations collectives et formation	Nombre d'employés couvert par des conventions collectives	760
	Salaire minimum de la convention collective, par heures	11.65€ brut
	Vos employés, sont-ils payés au moins au salaire minimum du pays où ils opèrent :	OUI
	Nombre d'employés payés au salaire minimum	0
	Pourcentage d'écart salarial entre femmes et hommes	Non mesurable
	Nombre d'heures de formation :	9 642
	Nombre d'heures de formation / ETP	13h
	Nombre moyen d'heures de formation annuelles par salariés hommes	NC
	Nombre moyen d'heures de formation annuelles par salariés femmes	NC
	Nombre d'actions de formation	205.1
	Nombre de collaborateurs formés	191
	Part de salarié-e-s formés sur la période de référence :	25.13%
	Part de la masse salariale dédiée à la formation :	/
C6 - Informations complémentaires sur les effectifs - Politiques et processus en matière de droit de la personne	Présence d'un code de conduite ou d'une politique des droits de l'Homme pour notre personnel :	NON. Le Groupe ANGEVIN opère 100% en France et respecte donc l'ensemble du droit français sur ces questions
	Présence d'un mécanisme de remontée des plaintes en interne :	OUI
C7 - Incidents graves portant atteinte aux droits de l'Homme	Connaissance d'incidents portant atteinte au droit de l'Homme au sein de notre personnel :	NON
	Connaissance d'incidents confirmés impliquant votre chaîne de valeur, les communautés affectées, les consommateurs ou les utilisateurs finaux :	NON

## 6.6 SYNTHÈSE DES INDICATEURS VSME : GOUVERNANCE

### 6.6.1 CONDAMNATION ET AMENDES POUR CORRUPTION ET POTS-DE-VIN (B11)

Sociétés	Nombre d'alerte	Nombre de cas avérés	Nature des cas avérés	Nombre de procédures en cours	Nombre d'amendes	Conflits d'intérêts
SAS Angevin	○	○	○	○	○	○
Angevin formation	○	○	○	○	○	○
Angevin immobilier	○	○	○	○	○	○
Angevin Services	○	○	○	○	○	○
AEG Bretagne	○	○	○	○	○	○
AEG Pays-de-la-Loire	○	○	○	○	○	○
Angevin IDF	○	○	○	○	○	○
ARMOR FTS	○	○	○	○	○	○
DONADA	○	○	○	○	○	○
JAFFRE	○	○	○	○	○	○
LE BRIS	○	○	○	○	○	○
LEPINE TP	○	○	○	○	○	○
MORIN	○	○	○	○	○	○
MRC	○	○	○	○	○	○
OUEST TRAVAUX SPECIAUX	○	○	○	○	○	○
PERSONNIC	○	○	○	○	○	○
HUCHET	○	○	○	○	○	○
SIA	○	○	○	○	○	○
<b>TOTAL</b>	<b>○</b>	<b>○</b>	<b>○</b>	<b>○</b>	<b>○</b>	<b>○</b>

Tableau 16 : Suivi des condamnations ou sanctions financières pour corruption et pots-de-vin à jour au 1/10/2025

## 6.6.2 REVENUS DE CERTAINS SECTEURS ET EXCLUSION DES INDICES DE REFERENCE DE L'UE (C8)

Avez-vous des revenus provenant de secteurs controversés ?	NON
Votre entreprise est-elle exclue des indices boursiers de l'UE, alignés sur l'Accord de Paris ?	NON

## 6.6.3 RATIO DE DIVERSITE DES SEXES AU SEIN DE L'INSTANCE DIRIGEANTE (C9)

	H	F
Cogérance	3	0
COSTRAT	6	3
SIA	2	2
CODIR élargi	19	2

